

**l'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**UNITÉ
OUVRIÈRE**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1693 - 22 décembre 2000 - prix : 9F

Robert Hue ironise :

**« Le communisme est un
chantier, pas un monument »**

**Le communisme,
c'est combattre
pour renverser
le capitalisme !**

États-Unis

**Un nouveau président pour
mener la même politique**



SOMMAIRE

Politique

- 4 - Chirac et ses curieux missionnaires
- Municipales à Paris : le PCF et sa tête de liste
- L'article de l'Humanité : La party communiste !

Leur société

- 5 - Vache folle et nouvelle taxe
- Ile de la Réunion : mille manifestants contre la précarité
- 6 - Sans-papiers : Vaillant, digne successeur de Chevènement
- 7 - Erika : un rapport de plus
- 11 - La libéralisation du marché de l'électricité
- Les conditions de travail dans le commerce pendant les fêtes
- 12 - Education nationale : les rafistolages de Lang
- Ecoles primaires de Creil (Oise)
- Collège Fabien - Saint-Denis (93)

Tribune

- 6 - Mutation du PCF : à quand la techno-parade sur les salaires ?

Dans le monde

- 7 - Etats-Unis : Bush en rodage
- 8/9 - Tchernobyl : l'arrêt de la centrale
- Les dettes de la Russie vis-à-vis de l'Occident
- Russie : un nouveau code du travail ?
- 10 - Pologne : Europe ou pas, un retour en arrière

Parlement européen

- 16 - Contre les postiers et les usagers de la poste

Dans les entreprises

- 11 - La Poste - Paris 14^e : les guichetiers font reculer leur direction
- 13 - De plus en plus, la précarité
- Renault-Sovab (Batilly - Meurthe-et-Moselle)
- CAF du Val-de-Marne : non au licenciement !
- 14 - La Poste :
 - l'ouverture vers le patronat
 - Oye-Plage (62) : grève des facteurs
- Banque de France (siège - Paris 2^e)
- SNCM : manifestation à Toulon
- 15 - Aluminium Pechiney (Gardanne - 13) : accidents du travail
- Manifestation de mineurs à Paris
- Porter Besson (Miserey - Salines - 25) : 15 jours de grève pour les salaires

L'affaire des « disparues » de l'Yonne SELON QUE VOUS SEREZ PUISSANT OU MISÉRABLE...

Il aura fallu plus de vingt ans pour qu'on obtienne les aveux d'un ancien chauffeur de car, responsable du meurtre de sept jeunes filles, handicapées mentales et sous tutelle de la Ddass. Elles avaient disparu entre 1977 et 1979.

Ce fait divers sordide soulève à juste titre l'indignation des familles des victimes et de l'opinion publique.

Ce qu'il y a de révoltant dans cette affaire, au-delà des faits eux-mêmes, c'est qu'en dépit des demandes réitérées des parents des victimes et des familles d'accueil, il aura fallu toutes ces années pour que la justice daigne de nouveau se pencher sur cette affaire.

Le fait que les victimes étaient toutes issues d'un milieu modeste, placées par la Ddass et handicapées mentales n'est pas sans rapport dans le peu de diligence des services des autorités et de la justice à l'égard de ces disparitions, rapidement considérées comme des fugues. Et quand une enquête a finalement été ouverte, elles n'ont pas fait preuve de beaucoup de zèle dans la recherche d'un coupable.

Le chauffeur avait bien été interrogé mais, à l'époque, les responsables de l'enquête s'étaient contentés de ses dénégations, alors qu'on apprend aujourd'hui qu'il a été en 1983 puis en 1989 condamné pour des affaires de viols et d'attentats à la pudeur sur mineure. Tout comme le directeur de l'institut, lui aussi condamné en 1992 à six ans de prison pour avoir abusé d'une jeune handicapée mentale. Enfin, même un rapport accablant pour le chauffeur, établi en 1984 par un gendarme chargé de l'enquête, fut classé sans suite.

Il aura fallu l'entêtement des familles et des associations qui les soutiennent pour qu'en 1996 la justice accepte, de mauvaise grâce, de relancer l'enquête qui vient d'aboutir. Comme l'a expliqué le président de l'Association de défense des handicapés de l'Yonne, « depuis des années, nous avons dû affronter le scepticisme et le mépris de toutes les institutions ». Et c'est bien de cela qu'il s'agit : ce tragique fait divers illustre le mépris dont les autorités et la justice ont fait preuve à l'égard de gens démunis.

Roger MEYNIER

RÉUNIONS PUBLIQUES AVEC ARLETTE LAGUILLER

FOURMIES

avec Jean Cournut
Mercredi 10 janvier à 20 heures
Salle de Bal du Théâtre

PERPIGNAN

avec Liberto Plana
Vendredi 12 janvier à 20 h 30
Salle Mailloles 5, rue des Glycines

MONTPELLIER

avec Maurice Chaynes
Samedi 13 janvier à 15 heures
Salle Pelloutier
Maison des Syndicats, Antigone
Tramway, arrêt « Léon-Blum »

NANCY

avec Christiane Nimsger
Jeudi 18 janvier à 20 h 30
Palais des Congrès
Rue du Grand-Rabbin-Haguenauer

ANGOULEME

avec Jean-Pierre Courtois
Vendredi 19 janvier à 20 h 30
MJC de la Grande-Garenne (Salle polyvalente)
Rue Pierre-Aumaître

BOURGES

avec Colette Cordat et Régis Robin
Samedi 20 janvier à 17 h 30
Salle Germinal

POITIERS

avec Ludovic Gaillard
Jeudi 25 janvier à 20 h 30
Salle Jouhaud
Maison du Peuple
rue Arsène-Orillard

AMIENS

avec Bruno Paleni
Mercredi 31 janvier à 20 h 30
Salle Dewailly
Place Dewailly (à côté du Coliseum)

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dues à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de *Lutte Ouvrière*, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

<http://www.lutte-ouvriere.org> e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

La Société d'Éditions de *Lutte Ouvrière* - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél 01 44 83 08 93 est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage: 13000 exemplaires. Composition: [ET Associés]. Impression: Rotg de l'Île-de-France, 3 rue du Parc 93150 La Blanc-Mesnil - 01 48 142 165. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE! Les chèques de soutien à *Lutte Ouvrière* doivent être libellés à: Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de *Lutte Ouvrière*, et à envoyer à: LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celui-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé: tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM:
 PRÉNOM:
 ADRESSE:
 CODE POSTAL et VILLE:
 COMPLÉMENT D'ADRESSE:
 Je m'abonne à: LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de:
 (rayer la mention inutile).
 Ci-joint la somme de:
 Règlement:
 - par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
 - par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Éditorial des bulletins
d'entreprise du 18 décembre

« LE COMMUNISME EST UN CHANTIER, PAS UN MONUMENT »

(Robert Hue)

■ C'est ce qu'a déclaré Robert Hue dans son discours à la soirée « techno » et « rêve-party » (selon *L'Huma*) qui clôtura la commémoration par le PCF du 80^e anniversaire du Congrès de 1920, qui fut à son origine sous son premier nom de Parti Communiste, section française de l'Internationale communiste.

Ce que dit Robert Hue du communisme est faux. Par contre le PCF n'est plus un monument pour personne et c'est vrai qu'il est devenu un chantier, mais un vrai chantier de démolition sous les coups de ses dirigeants.

Que reste-t-il en effet des espoirs et des sacrifices de ses centaines de milliers de militants qui ont sacrifié leur confort et leur sécurité, qui ont été pourchassés et emprisonnés et de tous ceux qui ont donné leur vie pour un idéal qui n'est plus partagé aujourd'hui par la direction du PC et que *L'Huma* tourne en dérision au nom du « modernisme » ?

S'il est encore question de changer la société, c'est sous la forme d'un discours vague, tel que pourraient en tenir les dirigeants socialistes et même de la droite dans leurs bons jours, quand Chirac parlait de « réduire la fracture sociale ».

Non, le communisme ce n'est pas ce que Robert Hue en dit.

Le communisme, c'est vouloir changer la société, effectivement, mais d'abord et avant tout en supprimant le capitalisme, en supprimant la propriété privée

des moyens de production, en supprimant ce qu'on appelle aujourd'hui le « libéralisme à l'échelle mondiale », en supprimant l'exploitation de l'homme par l'homme.

Peu de temps avant la création du Parti Communiste, la révolution russe à l'est de l'Europe avait créé un immense espoir. Mais cet espoir, malgré des succès incontestables dans la transformation sociale, ne s'est pas réalisé et a dégénéré en une monstrueuse dictature. Robert Hue s'excuse du soutien inconditionnel qu'a apporté le Parti Communiste Français au régime stalinien dans sa politique étrangère, mais il ne s'excuse pas du soutien qu'il a apporté à certaines périodes au patronat français sur l'ordre de Staline.

Aujourd'hui, les dirigeants du Parti Communiste en sont à plaisanter de ce passé. On peut lire dans *L'Humanité* du 18 décembre un reportage sur cette soirée au siège du PC place du Colonel-Fabien à Paris (1). On y trouve par exemple : « Ils sont venus : 2000 cocos-technos place du Colonel-va-bien ».

Cet « humour » ne fera sûrement pas retrouver au PCF le crédit populaire qu'il a perdu. A moins qu'il compte sur ce que la même *Huma* écrit : « D'autres profitent de la moquette pour rêver de matelas qui chantent : va-t-on assister à un véritable « coco-boom » et à la recrudescence de « Robert » au « top-ten » des prénoms à la mode ? Rendez-vous dans neuf mois ».

Cela se veut drôle bien sûr ! Mais peut-être pas pour tous ceux qui ont cru toute leur vie dans un idéal communiste qu'ils croyaient incarné par le Parti Communiste.

Et puis, ce n'est pas comme cela que le PCF retrouvera les électeurs qu'il a perdus par son soutien inconditionnel de plusieurs années à Mitterrand et par sa complicité avec le gouvernement actuel dont on découvre chaque jour un peu plus qu'il est un adversaire des travailleurs.

En tout cas, à Lutte Ouvrière, nous sommes fidèles à l'idéal communiste qui ne se démodera pas malgré ses 80 ans, tant que le capitalisme existera, avec son cortège de crimes d'Etat, de désastres, d'exploitation, de guerres et de famines.

En tout cas, si les résultats des élections et les sondages veulent dire un peu quelque chose, il apparaît que la nouvelle politique du Parti Communiste trouve de moins en moins d'écho, tandis que la politique communiste que nous défendons en trouve de plus en plus.

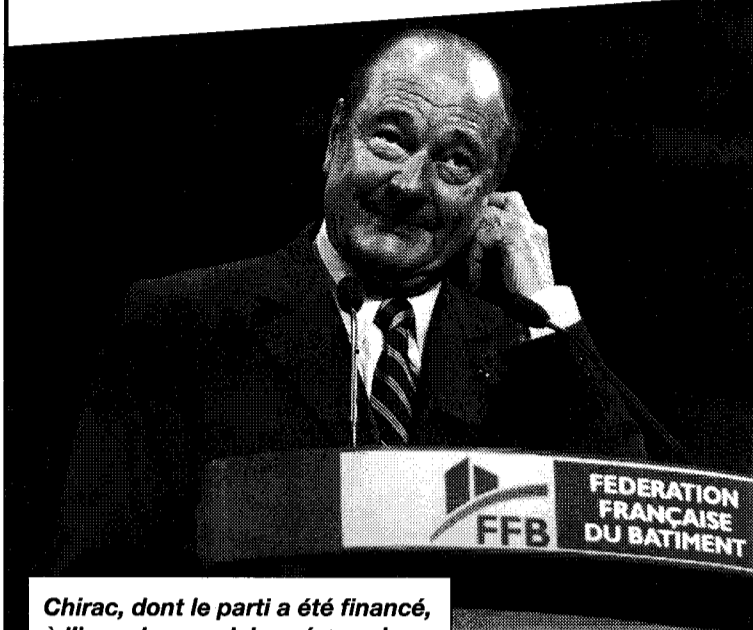
Les communistes de 1920 n'ont pas réussi à changer la société. Cela ne veut pas dire que ceux qui reprennent aujourd'hui l'idéal communiste ne la changeront pas.

Arlette LAGUILLER

(1) Nous reproduisons cet article de *L'Humanité* pour l'information de nos lecteurs (voir page 4)

Chirac et les affaires

AFP



Chirac, dont le parti a été financé, à l'insu de son plein gré, par des entreprises du bâtiment.

DRÔLES DE MISSIONNAIRES

Au moment même où Chirac faisait à la télévision son numéro de grand honnête homme, éclatait une « affaire » de plus l'impliquant : celle de ses « chargés de mission » à la Mairie de Paris. Deux ans d'enquête ont mis en évidence que, sur les 460 chargés de mission rémunérés entre 1988 et 1998, une trentaine au moins pouvaient être considérés comme des emplois fictifs.

Ce cadre des chargés de mission comprend certes des conseillers effectuant un travail avéré auprès du maire de Paris. Mais sa définition floue semble en avoir fait une sorte de caisse d'assistance aux amis du maire (il y aurait actuellement 695 chargés de mission auprès de Jean Tiberi). Les salaires, qui vont jusqu'à 25 000 F mensuels, ne sont pas fictifs, eux. Et certains les cumulaient avec un salaire versé par une autre mairie ou une administration.

Les bénéficiaires relèvent de plusieurs catégories bien définies. Il y a les « amis RPR de Corrèze » et qui continuent d'y résider ; les permanents détachés auprès de la Région Ile-de-France, de partis de droite ou de tel ou tel ministre, les députés et sénateurs au chômage entre deux mandats ; et surtout les membres de

la famille de ministres ou de personnalités politiques (par exemple les épouses de Charrette et Perben, les fils Lecanuet et Dominati, les nièces de Balladur et Pasqua) ; sans parler d'un certain nombre de sportifs de niveau international.

Interrogés sur leurs tâches précises, tous ces honnêtes gens restent dans le vague : il s'agissait de missions de réflexion, de contact, de conseil, produisant surtout des rapports et communications oraux, à la rigueur des notes, mais manuscrites et non archivées. Ils ont aussi tendance à perdre la mémoire en ce qui concerne leur contrat, le bureau que certains disent avoir occupé, leurs collègues de travail.

Quant aux archives de la mairie, elles ont parfois livré des renseignements du genre : « Ne pas passer au fichier », « ne pas passer l'information en machine ». Plus éloquent qu'un aveu !

Chirac prétendra sans doute que tout ce beau monde émergeait à la Mairie « à l'insu de son plein gré ». Pas étonnant qu'il n'ait été au courant de rien, vu le nombre de conseillers bidon peuplant le vide de ses bureaux.

Vincent GELAS

Municipales de Paris

LE PCF OBTIENT UNE TÊTE DE LISTE... ET, BON PRINCE, LA REFILE À UNE NON-COMMUNISTE

Dans le cadre des négociations PC-PS concernant les listes de la gauche plurielle aux élections municipales à Paris, *L'Humanité* précise que « Robert Hue a dû taper du poing sur la table pour dénoncer les tentatives hégémonistes du PS parisien ». Sauf que les divergences ne portaient pas sur le programme et les propositions (le journal indique au contraire « de nombreux points d'accord »). Le point d'achoppement concernait la composition des listes, le PCF revendiquant au moins une tête de liste dans un arrondissement. Il a finalement obtenu satisfac-

tion dans le 17^e arrondissement,

où de toute façon la gauche a très peu de chances de l'emporter.

Surprise, la tête de liste que le PCF a obtenue de haute lutte a été offerte à une non-membre du PCF, et fière de l'être, Clémentine Autain.

Interviewée dans *L'Humanité*, elle précise : « Je suis proche du PCF parce que j'ai le sentiment qu'il se "verdit" (...) Si je n'adhère pas, c'est que je garde un certain nombre d'interrogations. Est-ce que la direction a réellement renouvelé ses pratiques ? Je pense aussi que le PCF doit encore travailler sur son histoire, au-delà de la simple dénon-

ciation du stalinisme. Tout cela me fait dire que la mutation n'a pas encore abouti. »

La mutation a tout de même abouti à une nouvelle espèce qui prolifère : celle des candidats du PCF non membres du PCF, qui bénéficient du dévouement des militants qui diffusent et collent leurs affiches. En abandonnant ce qui lui reste de son identité, le PCF perd des voix populaires sans obtenir autre chose qu'une condescendance amusée et ironique des milieux qu'il courtise... Mais puisque ça réjouit Hue !

Christian BERNAC

Voici comment *L'Humanité* présente la « party », que le PCF a consacrée à la commémoration du 80^e anniversaire de la fondation du Parti Communiste.

Article paru dans *L'Humanité* du 18 décembre 2000

L'Humanité

LA PARTY COMMUNISTE !

De nos envoyés spatiaux

Ce n'était ni le Grand Soir, ni le Grand Métinge du métropolitain, mais « ils » sont venus : deux mille cocos-technos place du « Colonel va bien », comme l'a renommée une main anonyme sur le grand drapeau de libre expression tendu par Artpax. Sont-ils venus pour une teuf d'enfer dont l'annonce avait circulé par tous les câbles et réseaux ? Ou pour redonner la pêche à un parti qui fête quand même ses quatre-vingts ans, ma bonne dame ? Souvent les deux, mon colonel. Et comment savoir quand on est deux mille à s'envoyer en l'air sous les coups de boutoir platinés de DJ Proze et plus tard de DJ Steiner, faisant résonner d'envolées psychédéliques des murs bien plus habitués aux discours politiques et autres comptes rendus de réunion ? « Mais qu'est-ce qui se passe ici le reste du temps ? », demande Antoine, quinze ans, sidéré sous la douceur bleutée de la coupole qu'a dessinée Oscar Niemeyer. Celle-là même que le carton de la soirée montre inondée de lumière blanche sous les projecteurs d'une soucoupe volante frappée d'une étoile rouge. Des extraterrestres, les cocos ? Plutôt des terrestres extras qui se désapent progressivement, manteau, pull, T-shirt, histoire de cirer comme jamais un dance-floor chauffé à blanc. Ou plutôt rouge vif !

La musique pulse, rythmique techno et impro sur du AC/DC ou du Nirvana pour les teufeurs en goguette, clope au bec, sourire aux lèvres. Deux niveaux pour décoller. Sans compter les bars, pris d'assaut par ces night-clubs. Les caméras de « Télé Bocal » ne perdent pas une miette de cette teuf très fin de siècle : « C'est l'endroit le plus branché de Paris ! Pourquoi n'y ont-ils pas pensé avant ? », s'exclament-ils, en sueur, nettoyant l'objectif embué.

Les couples se forment, les murs se déforment. D'autres profitent de la moquette pour rêver des matelas qui chantent : va-t-on assister à un véritable « coco-boom » et à la recrudescence de « Robert » au top-ten des prénoms à la mode ? Rendez-vous dans neuf mois.

Eh ouais, coco ! Foin des images d'Epinal ! Le PCF, ce n'est pas que les chœurs de l'Armée rouge, dont on pouvait saisir quelques bribes sous la Coupole, projection de films d'actualité et du meilleur d'Eisenstein. Plaisir des yeux et des oreilles sous cette cathédrale de béton organique, contre lequel les plus fatigués soufflaient quelques instants, s'affalant telle une voile, vite regonflée par les images de la Révolution des œillets balancées par Jojo, qui, dans le civil, fait « aussi photographe pour mariages robeu ». Pogo, solo, schizo, nympho. Certains ados regardent leurs parents montés sur ressort et lâchent, éberlués : « Sont masos ! » Tout le monde n'a pas eu la chance d'avoir des parents communistes. Une fois lâchés, impossible de les arrêter, même quand le bar tire la langue et que l'électricité se la joue courant alternatif. Mais comme dirait l'autre : « Un Marx et ça repart ! »

Retrouvailles sans rigueur entre camarades qui se contentaient jusque-là de l'étreinte annuelle à la Fête de l'Huma. Mais aussi œillades, ronds de jambe et clins d'œil appuyés dans la pénombre de ce night-club. Ça drague à tout va. En option, le classique « Alors, t'es coco, cocotte ? » Coup de foudre ou illusion des stroboscopes ?

Après avoir perdu plusieurs litres d'eau, la tête pleine de rêves et de décibels, des artistes en herbe, poètes « Pouet ! Pouet ! », jouent de la bombinette et du marqueur, parce qu'on est au « pays d'Agadaragon ». Des p'tits cocomiques : « Cool ! Une party communiste ! » La famille Marx au grand complet, de Groucho à Zeppo. Sans compter les régionaux de l'étape : les terribles « Marseillais » !

Cinq heures du mat' : le Colonel vous salue bien et les couples et les groupes déambulent à la recherche d'une dernière clope, d'une soupe à l'oignon, d'un taxi introuvable ou d'un métro enrôlé. Chill-out dans l'aube glacée, eskimos en fausse fourrure. Ou descente endiablée pour les plus allumés. Et nous, malgré nos têtes, on doit encore mâcher du papier. Engagez-vous, qu'y disaient ! La prochaine fois, l'after, on aimerait autant qu'ça s'écroule à l'Huma.

(Dominique Widemann et Sébastien Homer)

Vache folle et nouvelle taxe

LES CAPITALISTES DE LA DISTRIBUTION VEULENT FAIRE PAYER LES CONSOMMATEURS



Une nouvelle taxe sur tous les achats de viande serait prochainement décidée par le gouvernement et intégrée dans la loi de finances rectificative pour l'année 2000, après vote des députés.

Cette taxe d'un montant de 3,9% serait destinée au financement de l'élimination des farines animales, conséquence de leur interdiction. Elle concerne les grossistes et toutes les

entreprises de commerce et de distribution, en particulier les grandes surfaces qui ne sont quand même pas complètement dépourvues de responsabilité dans le développement de la crise de la vache folle. Des entreprises comme Casino, Carrefour et tant d'autres possèdent leurs propres réseaux de producteurs bovins (et autres), d'abattoirs, d'usines de transformation et de fabrication de produits alimentaires sur les-

quels ces grandes surfaces n'hésitent pas, bien souvent, à apposer leur marque. Et, que l'on sache, ces industriels de la grande distribution n'ont jamais été très soucieux de prendre les devants et d'exiger une véritable transparence et une parfaite « traçabilité » concernant la composition des produits carnés, laitiers ou autres qu'ils proposent dans leurs rayons. Qu'aujourd'hui le gouvernement leur demande de contri-

buer aux frais de la crise n'est certainement pas ce qu'il fait de plus choquant. Sans compter qu'ils ont parfaitement les moyens de payer...

La Fédération des entreprises du commerce et de la distribution, qui regroupe toutes les grandes marques de la distribution en super- et hypermarchés, s'indigne. Non sans un beau culot, ces géants de la distribution viennent de s'offrir, dans les grands quotidiens, des

pleines pages de publicité pour déclarer que ce sont les consommateurs qui devront payer. Cette façon hypocrite de faire semblant de prendre la défense des consommateurs cache (mal) la défense de leurs marges. Car pourquoi ne répercuteraient-ils pas cette taxe sur leurs profits au lieu de la répercuter sur les prix des produits de consommation courante ?

L.P.

Île de la Réunion

POUR LES CHÔMEURS :

L'AUTOMOBILI...LITÉ!

« La mobilité a le vent en poupe », tel était le titre d'un récent article du *Journal de l'île consacré au nouveau développement de l'émigration économique réunionnaise vers la France.*

L'auteur de l'article justifiait la politique de relance de ce courant migratoire par la persistance d'un grand nombre de chômeurs dans l'île. Ce terme

de mobilité évoque des souvenirs amers dans la mémoire de nombreux Réunionnais partis en France dans les années soixante. Fuyant alors la misère et le manque d'emplois, nombre d'entre eux s'étaient exilés à dix mille kilomètres de chez eux, convoyés par les services du BUMIDOM, pour aller vendre leur force de travail comme bonnes, « nénénes » de familles bourgeoises de France, dans les hôpitaux, à La Poste ou dans l'industrie automobile...

Quarante ans plus tard, l'emploi à la Réunion étant encore dans de basses eaux, seule la moitié des

7000 jeunes qui arrivent chaque année sur le marché du travail trouve à s'embaucher sur l'île. Et encore, dans neuf cas sur dix, ils n'ont droit qu'à des emplois précaires. Et ainsi, le nombre des chômeurs augmente tous les ans de plusieurs milliers. Il y a aujourd'hui 128 000 chômeurs à la Réunion sur une population totale de 705 000 habitants.

Alors, à défaut de créer des emplois sur place, l'Etat et la bourgeoisie réunionnaise font de nouveau miroiter aux jeunes la possibilité de trouver du travail en France, à la SNCF, dans le bâtiment ou encore à l'usine Peugeot

de Montbéliard.

Depuis le début de l'année, 550 Réunionnais auraient décidé de répondre aux offres d'emplois qui leur ont été proposées par l'intermédiaire du CNARM (Comité national d'accueil et d'action pour les Réunionnais en mobilité), l'ANPE et l'ANT (successeur du BUMIDOM).

Le directeur du CNARM déclarait satisfait : « Les Réunionnais vont chercher du travail là où il est. Ils connaissent les problèmes de démographie de notre île et ont, en plus, le goût pour l'aventure ! » Et il ajoutait : « Du travail mais pas n'importe

lequel, nous ne retenons que les offres d'emplois présentant des garanties salariales et en terme de carrière » !

Il y a pourtant loin de ces déclarations à la réalité et la situation dans laquelle se trouvent aujourd'hui les jeunes Réunionnais de l'usine Peugeot de Montbéliard est là pour l'attester.

Le CNARM leur avait promis un logement : ils sont logés en foyer qu'ils payent fort cher. Le CNARM leur avait promis un emploi : ils sont en intérim avec des contrats d'une semaine renouvelables !

À SAINT-DENIS DE LA RÉUNION :

Mardi 12 décembre, la FSU, la CGTR, la CFTC, et l'UNSA appelaient à une manifestation dans les rues de Saint-Denis pour dénoncer les emplois précaires dans la fonction publique. A La Poste, 40% des emplois sont précaires. Il en est de même à l'Education nationale où il faudrait massivement embaucher, ne serait-ce que pour s'en prendre à l'échec scolaire voire à l'analphabétisme qui touchent les enfants des classes les plus défavorisées.

Quant aux mairies, c'est toujours 80% de leur personnel qui n'est pas titularisé. Combien de cantinières et de cantonniers travaillent depuis 10, 20 voire 30 ans sans que les maires successifs ni l'Etat n'aient pas jugé bon de les embaucher définitivement ? Et pour les différentes équipes politiques qui se relaient à la tête de ces municipalités, c'est tout avantage, non seulement sur le plan des salaires et des conditions de travail, mais encore sur celui des pressions

qu'ils peuvent exercer sur ces travailleurs et leur famille, en particulier dans les périodes électorales.

La même situation prévaut au sein du Conseil général et régional où seule une minorité de travailleurs est titulaire de son poste. L'an passé, plusieurs services dépendant du Conseil général ont été liquidés du jour au lendemain, entraînant plusieurs licenciements. Des cantinières ont été contraintes d'accepter des baisses d'horaires avec baisses de salaire correspon-

dantes, sous menace de licenciement. Un salarié employé au service photocopie du Conseil régional n'a pu sauver son emploi qu'au terme d'une grève de la faim de plusieurs jours.

Dans les hôpitaux et cliniques, la situation n'est pas meilleure. Plusieurs centaines d'agents employés dans les Centres hospitaliers départementaux de Saint-Denis, Saint-Pierre et Saint-Benoît, et sans qui bien des services ne pourraient pas fonctionner conve-

nablement, ont des emplois précaires qu'ils peuvent perdre presque du jour au lendemain.

Cette politique contribue à exercer une pression à la baisse sur les salaires et en fin de compte à affaiblir la position des travailleurs face aux directions des grandes administrations et au patronat. C'est pourquoi ceux qui sont descendus dans les rues de Saint-Denis pour crier : « Halte à la précarité » et « A travail égal, salaire égal », avaient entièrement raison.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Mutation du PCF : À QUAND LA TECHNOPARADE SUR LES SALAIRES

Les temps changent, le parti aussi. Et pour prouver que le parti a bien réalisé sa « mutation », Robert Hue ne ménage pas sa peine. Il y a d'abord eu les défilés de mode, celui d'Yves Saint-Laurent pour l'ouverture d'une fête de *L'Humanité*, et celui de Prada venu guincher en octobre dernier place du Colonel Fabien. Puis le siège du PCF a ouvert ses portes à une exposition sur « l'image de Jésus-Christ 2000 ans après ». Et enfin, samedi dernier, pour les 80 ans du parti, le « bunker » a résonné au son de la musique techno. « *L'accordéon c'est bien, mais la techno c'est super* » a déclaré aux journalistes Robert Hue, qui n'a quand même pas été jusqu'à danser devant les caméras pour prouver combien le parti avait changé. Ouf !

Au passage, Hue a une nouvelle fois confessé le péché originel du PCF, son « monstrueux aveuglement sur les réalités terribles » de l'URSS. Une repentance trop tardive pour ne pas être suspecte : la dénonciation du passé stalinien du PCF est surtout l'occasion pour sa direction actuelle de se débarrasser d'une « filiation » avec la révolution russe de 1917 qui la gêne encore. Mais que Robert Hue se rassure, le PCF ressemble de plus en plus à un parti comme les autres. Avec sa participation au gouvernement et ses ministres bon teint, le PCF est bien en train de devenir un parti de notables. Il a même ses procès et ses « affaires ». C'est dire !

« En phase ». Voilà le mot d'ordre chic. En fait, sous prétexte de modernisme et d'ouverture, la direction du PCF cherche surtout à se donner l'allure qui doit plaire, croit-elle, aux couches modernes de la petite ou moins petite bourgeoisie, celles qu'elle appelle les classes moyennes.

Et les militants communistes dans tout cela ? Ceux qui rêvent toujours d'une autre société qui ne serait plus régie par le profit, ceux qui luttent quotidiennement contre l'exploitation et les injustices, ceux qui militent dans leur entreprise ou leur quartier ? La direction du parti, qui se veut « en phase » avec la société actuelle, est-elle vraiment en phase avec leurs problèmes et avec ceux des travailleurs, un mot qui ne fait peut-être pas branché mais qui correspond toujours à une réalité sociale ?

Bien sûr la techno, ça fait jeune. C'est certain, un parti révolutionnaire ne pourra pas se construire sans la politisation d'une fraction de la jeunesse révoltée par la société capitaliste. Mais ces jeunes ne viendront pas au communisme séduits par la musique techno (que Robert Hue nous pardonne, mais pour cela il y a de meilleures boîtes que le PCF...) mais parce que ceux qui se réclament du communis-

me sauront les enthousiasmer par leur audace révolutionnaire, dans les luttes sociales comme dans leur programme.

Oui, il faudrait un nouveau parti communiste, mais lequel ? Le modernisme ne consiste pas à nous resservir les vieilles rengaines du réformisme. Il faut un parti qui renoue avec les idéaux révolutionnaires du mouvement ouvrier et avec la lutte de classe, cette bonne vieille lutte de classe que les patrons, eux, ne cessent de mener de leur côté. Car la société a beau évoluer et le capitalisme « muter », les patrons sont toujours là. Et pour abattre le capitalisme, pour construire une autre société, débarrassée du profit, des inégalités et des classes sociales, bref une société communiste, il n'est toujours pas apparu d'autres forces sociales que le prolétariat.

Ce n'est visiblement pas de ce parti dont rêvent les dirigeants du PCF. Ce parti-là, seule l'extrême gauche en est aujourd'hui porteuse. Avec ceux des militants et sympathisants du PCF qui n'apprécient guère la mutation en cours place du Colonel Fabien, elle pourrait faire un bon pas dans sa construction. A condition de savoir se trouver leur oreille et se les adjoindre.

Ce parti se construira à travers une remontée des luttes, comme cela fut souvent le cas dans l'histoire du mouvement ouvrier. L'extrême gauche n'a évidemment pas les moyens, à elle seule, de déclencher des luttes d'envergure. Mais elle doit profiter de son crédit pour s'adresser au Parti communiste français et à ses militants, à ceux qui ressentent, même confusément, la nécessité d'une lutte d'ensemble pour une augmentation générale des salaires, contre les licenciements, contre la dégradation des conditions de travail due en partie aux accords 35 heures, pour l'embauche de tous les précaires, etc. Ceux à qui, justement, la direction du PCF ne propose plus depuis longtemps de préparer la moindre lutte d'envergure.

Certes, il ne suffit pas de proposer la grève générale pour la déclencher. Mais le rassemblement de Nice, à propos de l'Europe sociale, dont la réussite revient en partie aux militants et sympathisants du PCF, a prouvé que le mouvement ouvrier était toujours prêt à se manifester quand on lui en donne l'occasion. Une manifestation nationale, au moins équivalente à celle de Nice, mais sur des objectifs moins vagues, les salaires, le chômage et la précarité par exemple, pourrait être le début d'un mouvement d'ensemble de toute la classe ouvrière. A partir de là, il n'y aurait pas besoin de musique techno pour mettre de l'ambiance !

Henri ALLARD

Le numéro 12 (novembre-décembre) de *Convergences révolutionnaires* est paru. Au sommaire, un dossier sur « l'école en crise » et le mirage de la démocratisation scolaire. Des articles sur l'effondrement des salaires réels depuis 1982, les grèves sur les salaires en Belgique ; la situation des Tziganes en France et en Europe ; la révolte palestinienne ; des correspondances d'entreprise (grèves à Limoges ; chez les opérateurs télécom à Bagnolet ; enquête CGT sur les salaires à PSA Aulnay sous Bois).

Pour se procurer ce numéro écrire à Lutte Ouvrière, pour la fraction. Abonnement : un an 60 F, de soutien 100 F.

Leur société

Vaillant, digne successeur de Chevènement

SOLIDARITÉ AVEC LES SANS-PAPIERS



D'après la Coordination nationale des sans-papiers, ils sont plus de 63 000, dits « sans-papiers », à s'être vu débouter de leur demande de régularisation. La plupart d'entre eux, en France depuis des années, avaient fait confiance en 1997 aux promesses électorales de Jospin. Et lorsqu'en juin 1997 le gouvernement de gauche les avait invités à se rendre aux préfectures pour remplir un dossier, ils y avaient cru. Ils avaient rempli les formulaires, dévoilant du même coup aux autorités leur identité, leur domicile. Ils pensaient que le gouvernement tiendrait ses engagements et que les hommes politiques des partis de gauche tout comme les intellectuels liés à ces partis ne les laisseraient pas tomber. D'ailleurs tous ces gens dits de gauche n'étaient-ils pas descendus dans la rue pour protester contre la politique de la droite en matière d'immigration ?

Régulariser leur situation aurait pu être un geste simple, facile, qui ne coûtait même rien aux possédants de ce pays. Mais les dirigeants de la gauche plurielle n'ont pas voulu déplaire à tout ce que ce pays compte de réactionnaires et de xénophobes. Circulaire Chevènement, loi Chevènement, loi Réseada et circulaires diverses ont en réalité laissé aux préfets toute latitude pour régulariser ou rejeter dans la clandestinité qui ils voulaient. Et il faut croire que la détresse, le désespoir, la misère des plus déshérités de cette société n'ont pas longtemps ému la plupart de leurs anciens défenseurs qui se sont bien gardés de continuer à protester contre la politique réactionnaire de Chevènement.

Depuis, les « sans-papiers » réguliers vivent avec le fragile espoir que leurs papiers seront renouvelés chaque année. C'est loin de la régularisation définitive qu'on leur avait fait miroiter. Mais c'est mieux que le sort qu'on impose aux dizaines de milliers d'autres, dont le lot est la précarité et la peur d'être un jour arrêtés et expulsés. Pour eux, oui, c'est pire qu'avant. Car ils sont désormais

répertoriés, connus et plus vulnérables encore.

Le risque d'une arrestation n'est pas un vain mot : 3000 sans-papiers sont en prison pour le seul motif qu'ils n'ont pas leurs papiers. Combien d'autres sont dans les centres de rétention, auxquels les associations humanitaires et les avocats n'ont pas forcément accès ? On ne le sait pas vraiment. Combien séjournent dans d'autres centres encore, répertoriés ceux-là, qu'un récent rapport parlementaire qualifiait « d'horreur de la République » ? Quels crimes ont commis ces dizaines de milliers d'hommes et de femmes qui vivent en France pour la plupart depuis des années ? Aucun. Si ce n'est l'erreur d'avoir fait confiance à Jospin, Chevènement et leurs complices avoués ou tacites.

Le gouvernement répond par le mépris aux démarches des sans-papiers. Il répond par une fin de non-recevoir à leurs mouvements de protestation. Il répond par la menace aux actions de ceux qui soutiennent leurs demandes de régularisation ou les aident.

C'est ainsi que Daniel Vaillant, le successeur de Chevènement au ministère de l'Intérieur, n'a pas hésité samedi 16 décembre à faire évacuer par la force des sans-papiers qui occupaient le Palais de Chaillot à Paris, blessant deux sans-papiers. Tout comme il n'avait pas hésité quelques heures auparavant à utiliser des chiens non muselés pour déloger des militants du Collectif anti-expulsions qui menaient une action pour dénoncer le nouveau centre de détention en construction à Roissy.

La régularisation de tous les sans-papiers est une mesure de simple justice. Et l'attitude du gouvernement comme celle des autorités préfectorales est inacceptable.

La Coordination des sans-papiers appelle à une nouvelle manifestation nationale à Paris le 27 janvier 2001. Nous nous associons à cette initiative.

H. M.

Erika, un rapport de plus À QUAND LA FIN DES NAVIRES- POUBELLES?

Le Bureau d'enquête accident (BEA) vient de publier son rapport sur le naufrage de l'*Erika*. La conclusion n'est pas une surprise: le navire était pourri, rouillé, rafistolé de partout au moyen de réparations cache-misère maladroites et dangereuses. Le BEA estime qu'un peu plus tôt ou un peu plus tard l'*Erika* ne pouvait que faire naufrage.

Il faut rappeler que juste après le naufrage, l'armateur, la société de classification avaient affirmé avec aplomb que l'*Erika* n'était pas un navire-poubelle. Eh bien si, c'en était un!

Depuis un an et quelques jours que le naufrage s'est produit, pas grand-chose, pour ne pas dire rien, n'a changé dans le contrôle des navires. Les autorités françaises prétendent qu'en matière maritime, ce n'est pas un pays seul mais toute l'Union Européenne qui doit prendre des mesures, car le trafic est international. Mais rien, cependant n'interdit aux autorités françaises d'inspecter comme il convient, au moins les navires qui relâchent dans les ports français. Or, on en est très loin.

Les autorités européennes vont probablement, en principe, accoucher d'une législation plus contraignante. L'exemple en est donné par les Etats-Unis qui obligent tous les pétroliers qui accostent chez eux à avoir une double coque, et les compagnies pétrolières à être responsables des dégâts. Est-ce que l'Union Européenne ira jusque-là?

Quelques mesures de simple bon sens s'imposent en effet: navires régulièrement vérifiés, sociétés de vérification, elles-mêmes sévèrement contrôlées et responsables pécuniairement de la qualité de leurs enquêtes, obligation pour les compagnies pétrolières d'être responsables pour les cargaisons transportées, et même à être elles-mêmes directement propriétaires des pétroliers, etc.

Mais même si l'Union Européenne et les Etats qui la composent adoptaient de telles mesures, tout ne serait pas réglé pour autant.

Tout d'abord, dorénavant les trusts du pétrole, échaudés par l'affaire de l'*Erika*, évitent semble-t-il les navires-poubelles, et du coup les prix d'affrètement des «bons» navires (car dans les milieux de l'armement on sait parfaitement quels sont les bons et les mauvais) se sont envolés: c'est la loi du marché. Une partie de la hausse récente des prix du pétrole est d'ailleurs due à la hausse du transport: ce sont les

consommateurs qui payent. Mais que deviennent les pétroliers pourris? On les retrouve dans les pays sous-développés moins contraignants, en Afrique, en Asie, etc. Où il se produit aussi des marées noires dont on parle beaucoup moins.

En second lieu le dégazage, c'est-à-dire le nettoyage des résidus, qui se produit le plus souvent en haute mer, représente beaucoup plus de déchets que toutes les marées noires. Il y a d'ailleurs une recrudescence d'oiseaux mazoutés près des côtes bretonnes, dont on suppose qu'elle provient en partie du fuel de l'*Erika*, qui continue de réapparaître, et d'une série de dégazages sauvages. Car les capitaines profitent d'une mer agitée qui dissimule plus rapidement leurs pollutions. Et cela, on n'envisage pas de l'empêcher, ni aux Etats-Unis ni en Europe.

Et puis, il n'y a pas que les pétroliers qui peuvent être pourris. D'autres navires le sont à des degrés divers, et l'on apprend de temps en temps qu'un porte-conteneurs a perdu quelques «boîtes» contenant des produits dangereux, ou des fûts de produits toxiques...

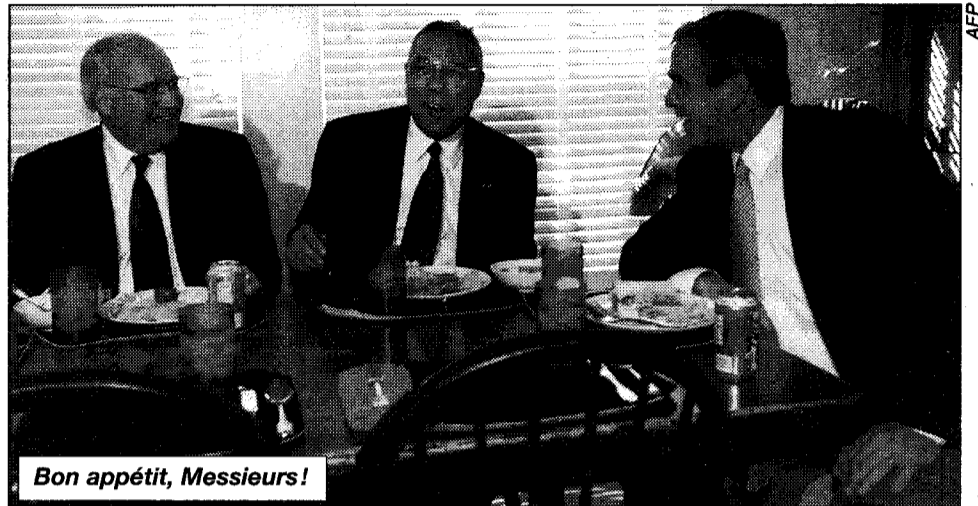
Les pavillons de complaisance continueront de permettre aux armateurs et aux «donneurs d'ordre» d'utiliser les législations laxistes – voire inexistantes – des pays complaisants pour faire naviguer n'importe quel rafiot avec des équipages sous-payés.

Bref, en définitive, même si la législation finira probablement par changer, de gros risques subsisteront. A cause du danger inhérent à toute navigation maritime? Pas seulement. Ce risque existe, mais des navires modernes et bien entretenus et qui relâcheraient plutôt que continuer à naviguer quand les conditions météo sont trop mauvaises, permettraient de faire tomber ce risque-là à presque rien. Seulement le principal risque aujourd'hui, ce n'est pas la mer, c'est l'imprudence calculée et volontaire des capitalistes pour qui les profits passent avant l'environnement.

Après eux le déluge, fût-il de pétrole...

André VICTOR

États-Unis BUSH EN RODAGE



Bon appétit, Messieurs!

La Cour suprême des Etats-Unis a laborieusement départagé les deux candidats, sifflé la fin de la partie et accordé l'avantage au candidat républicain, George W. Bush. Depuis, les Démocrates se donnent du mal pour redonner un peu de légitimité au nouveau président américain et effacer l'impression fâcheuse laissée par cette crise électorale. Le président sortant, Clinton, a invité tous les Américains à «soutenir le président élu George W. Bush». Ce renvoi de la balle du camp démocrate vers les Républicains souligne l'accord existant entre les deux équipes, tant les uns et les autres défendent les mêmes intérêts, ceux des riches.

L'équipe Bush se recrute parmi ceux qui avaient déjà entouré Bush père entre 1988 et 1992, histoire de montrer que les Bush prennent leur revanche. Bush a choisi deux représentants de ce que les médias appellent la «communauté noire», le général Colin Powell, ancien vainqueur de la guerre du Golfe et ex-chef d'état-major de Bush père, qui prend le poste de secrétaire d'Etat, ainsi que Condoleezza Rice, ancienne conseillère du père qui prend en charge les Affaires étrangères. Cette nomination aura certainement satisfait la bourgeoisie noire, comme cela avait été le cas lorsqu'un juriste noir, aussi réactionnaire que les Bush, avait été nommé à la Cour suprême. En revanche, pour la masse des Noirs, dont certains étaient interrogés par les télévisions françaises, on a pu voir qu'ils ne mâchaient pas leurs mots et ne se faisaient guère d'illusions sur ces «Noirs qui n'ont jamais rien fait pour les pauvres».

Ces deux membres du gouvernement Bush sont en effet connus pour leurs idées réactionnaires. Powell a fait toute sa carrière comme un partisan de la guerre froide. «Sa» doctrine militaire: éviter l'intervention militaire, et si elle est inévitable, agir avec une force écrasante, pour assurer une victoire et une sortie rapide. Madame Rice, elle, se dit adepte de la dissuasion nucléaire. Elle a déjà fait savoir que, selon elle, les soldats U.S. sont là pour mener de vraies guerres et non pas accompagner des enfants à l'école. Comme on voit, des femmes se succèdent aux Affaires étrangères des Etats-Unis mais elles sont taillées sur le modèle de la Britannique Margaret Thatcher.

Il est trop tôt pour savoir ce que Bush va effectivement faire, mais il est certain que

son élection va conforter dans leur opinion tous ceux qui véhiculent les idées les plus réactionnaires aux Etats-Unis. Bush est un militant de la peine de mort. En tant que gouverneur du Texas, il n'a jamais eu d'état d'âme sur cette question et refusé tous les recours en grâce. C'est un symbole. Le camp des adversaires de l'avortement, des racistes, des culs bénis et des défenseurs des valeurs les plus conformistes va se sentir des ailes.

Que peut faire l'équipe Bush? On peut en avoir une idée en regardant ce que cette équipe a déjà fait au Texas où Bush s'est fait la main.

La Santé publique, dont le système a été largement démantelé sous la présidence Clinton, est mal lotie au Texas, pourtant extrêmement riche (on dit que c'est la onzième puissance économique du monde). Les dépenses de santé qui y sont consacrées placent cet Etat au 47^e rang, quand on le classe selon les dépenses par habitant.

Sur les problèmes de pollution, Bush a mené au Texas, là où il s'est formé, la politique des compagnies pétrolières, qui ont la fâcheuse habitude de laisser les pipe-lines pourris éclater et polluer l'environnement. En tant que gouverneur, il a aidé les industriels pollueurs de cet Etat à échapper à leurs responsabilités.

On sait que Bush, lors de sa campagne, a envisagé de démanteler le système de retraite complémentaire et d'accélérer la privatisation de ce secteur. Il a promis une réforme des impôts, c'est-à-dire une réduction des impôts chiffrée à 1 300 milliards de dollars; un cadeau qui devrait aller, pour l'essentiel, aux couches les plus riches.

Encore faudra-t-il que le grand argentier de l'économie américaine, le président de la banque fédérale, Alan Greenspan, donne son accord. C'est à lui que Bush vient de rendre sa première visite. A tout seigneur tout honneur et le dollar n'est pas roi pour rien. Pour l'instant, Greenspan ne donne pas de feu vert. Préoccupé par les signes de ralentissements de l'économie américaine, il préférerait que l'argent de cette réforme aille plutôt à l'allègement de la dette extérieure des Etats-Unis.

Une nouvelle équipe arrive à la tête de l'Etat américain, mais la société comme l'économie américaines sont sur leurs rails, lancées dans la direction souhaitée par les possédants. Les gestionnaires n'ont qu'une marge de manœuvre limitée. C'est pourquoi, sur le fond, il n'y aura certainement pas de grandes différences dans les décisions que prendront les nouveaux venus. Comme leurs prédécesseurs, ils agiront pour que les grandes entreprises et les grandes fortunes américaines conservent leurs privilèges et les étendent encore plus.

Jacques FONTENOY

Tchernobyl

LES MÊMES MENSONGES À L'EST QU'À L'OUEST

Le 15 décembre, les autorités ukrainiennes fermaient définitivement la centrale nucléaire de Tchernobyl, 14 ans après la catastrophe du 26 avril 1986.

Cette catastrophe aurait causé la mort de 15 000 personnes, disent les dirigeants de l'Ukraine actuelle. D'autres estimations évaluent à plus de 6 millions le nombre des personnes ayant été contaminées, à des degrés divers, entre l'Ukraine et la Biélorussie voisine.

Aujourd'hui encore, les populations de la région en subissent les conséquences. Le taux des cancers y est très supérieur à la moyenne européenne, surtout chez les enfants. La centrale est toujours entourée d'une zone déclarée interdite, parce que fortement contaminée : pourtant, près de 14 000 personnes y vivent encore. Sur les 600 000 ouvriers, pompiers, décontaminateurs, sauveteurs – souvent volontaires, et venus des quatre coins de l'URSS – ou militaires qui sont intervenus entre 1986 et 1990 sur les lieux de l'accident, beaucoup sont décédés. Un nombre encore plus grand est atteint de cancers et diverses pathologies dues à l'exposition aux radiations.

Ces victimes et leurs familles se trouvent d'ailleurs dans le plus dramatique dénuement : avec l'effondrement de l'URSS, les pensions d'invalidité ont cessé d'être payées (on a récemment vu des sauveteurs volontaires faire la grève de la faim, en Russie, pour toucher quelques sous), les soins les plus élémentaires ne sont plus assurés, les hôpitaux publics étant laissés à l'abandon par les autorités. Quant aux centaines de milliers de personnes qui ont été évacuées en 1986, elles se retrouvent souvent sans ressources et parquées dans des logements provisoires... depuis des années.

La situation, notamment en Ukraine, est telle que nombre de gens sont revenus travailler dans la région de Tchernobyl. Des paysans, parce qu'on y trouvait des terres, évidemment bon marché, et qu'il fallait bien nourrir sa famille. Des ouvriers, des techniciens, des ingénieurs, des médecins, pour porter assistance à la population dont les autorités se désintéressent. Parfois aussi parce que les salaires sont, ailleurs, si bas (l'équivalent de 200 à 300 F mensuels... quand la paye est versée) que certains travailleurs en sont contraints, pour gagner leur vie, à l'exposer, ainsi que celle de leur famille, en espérant quelques compensations – d'ailleurs dérisoires en valeur absolue – sous forme de primes de risque.

En Occident, l'arrêt de la centrale a fait l'objet de nombreux reportages. Car, depuis des années, les États ouest-européens et l'Union Européenne font pression sur les autorités ukrainiennes pour qu'elles ferment Tchernobyl. Que cela soit catastrophique pour des

dizaines de milliers de travailleurs qui dépendaient, à un titre ou à un autre, de l'activité de la centrale, les dirigeants occidentaux s'en moquent. Tout comme des problèmes énergétiques que cela va poser à une Ukraine qui ne dispose ni de pétrole, ni de gaz, ni guère de centrales hydro-électriques.

C'est d'ailleurs pour cela que les autorités ukrainiennes ne se pressaient pas de fermer la centrale. Voilà qui est fait. Et cela a été, à l'Ouest, suivi d'un concert de louanges. Ainsi, le secrétaire américain à l'Énergie, Bill Richardson, a déclaré : « L'Ukraine a dit adieu à son passé soviétique et bonjour à l'Occident ! » Pour Richardson, ce très grave accident serait à mettre au compte du régime soviétique, comme si des pays tels la France et les USA étaient, eux, à l'abri de telles catastrophes. Mais qui a oublié que, même s'il fut moins grave que l'explosion de Tchernobyl, un accident majeur était survenu, sept ans avant, en 1979, à la centrale américaine de Three Mile Island ?

Il n'y a d'ailleurs pas eu plus de transparence en France ou aux USA qu'en URSS à la suite de l'explosion du réacteur de Tchernobyl. Certes, à l'époque, les dirigeants de l'URSS en minimisèrent la portée, la population ne fut pas réellement informée. Mais il n'y eut pas que la bureaucratie soviétique pour mentir. En France, on prétendit que le nuage radioactif avait épargné le territoire. Bien sûr, il s'agissait d'un mensonge, surtout en ce qui concerne les départements de l'Est les plus touchés.

Pour démanteler la centrale – une opération dont on nous dit qu'elle s'étalera sur cinquante ans –, l'Ukraine a reçu plusieurs centaines de millions de dollars. La presse d'ici a insisté sur cette aide, la présentant comme généreuse. Mais on a moins dit qu'une grande partie de cette « aide » revient dans la poche des prêteurs, ou plutôt de leurs compagnies spécialisées dans le nucléaire et les grands travaux, les Framatome et Bouygues de France, d'Allemagne, des États-Unis, du Japon, etc.

Annoncée en fanfare, la fermeture de Tchernobyl ne règle pas tous les problèmes. Loin de là. Et d'abord pour les populations de la région dont le sort est le dernier des soucis des dirigeants locaux comme occidentaux.

Aline RETESSE

Russie

AFFAIRES DE DETTES

Après l'effondrement du rouble en août 1998, les États occidentaux et les institutions financières internationales ayant ouvert des crédits à la Russie lui avaient octroyé une suspension du remboursement de ses dettes. Ils ne pouvaient agir autrement, l'État russe étant insolvable.

Un an et demi après, les finances publiques russes se sont un peu redressées du fait de ce moratoire, et surtout de la flambée des cours du pétrole dont la Russie est un des premiers exportateurs mondiaux. Du coup, ses créanciers reviennent à la charge, à commencer par le principal d'entre eux, l'Allemagne.

Le chancelier Schröder vient d'annoncer que le Premier ministre russe Kassionov lui a proposé d'éteindre la dette russe à l'égard de l'Allemagne en échange d'actions des meilleures entreprises russes, en particulier le géant mondial du gaz, Gazprom. Schröder a eu l'air tout sauf ravi. Un quotidien russe, *Kommersant*, l'a présenté comme « venant de comprendre qu'il ne reverra plus son argent ». Evidemment ! Quand ces crédits n'ont pas servi uniquement à subventionner les patrons occidentaux exportant vers la Russie, ils ont été détournés par les dirigeants russes au niveau central et régional. Et le plus connu d'entre eux, l'ex-président Eltsine, vient d'être absous par la justice russe d'un scandale financier dont l'accu-

sait la Suisse.

Quant à la possibilité de « se payer sur la bête » – en reprenant des sociétés, comme le Premier ministre russe l'a proposé à Schröder – cela a de quoi sembler aussi peu sérieux aux capitalistes occidentaux que les perspectives de développement du « marché » russe qu'on leur avait fait miroiter. Car ils savent à quoi s'en tenir. Un journal anglophone, publié en Russie pour les hommes d'affaires occidentaux, a souligné le caractère irréaliste de la proposition de Kassionov, rapportant que « la capitalisation boursière totale des entreprises russes s'établit autour de 52 milliards de dollars, alors que la Russie doit à l'Allemagne 22 milliards de dollars ». Si l'on y ajoute ce que les États-Unis, la Grande-Bretagne, la France, le Japon et d'autres réclament à la Russie, celle-ci pourrait céder les actions de toutes ses entreprises... qu'elle resterait endettée.

Et surtout, l'État central russe n'a nul moyen de forcer les chefs des régions et les dirigeants des grands groupes étatisés ou privés à se départir de ce contrôle sur « leurs » entreprises qui per-

met à une foule de bureaucrates et d'affairistes russes de s'enrichir.

En outre, si d'aventure les créanciers de la Russie parvenaient à se faire remettre ces entreprises, ils ne sauraient probablement pas quoi faire de la plupart d'entre elles. Car ils n'auraient pas plus de moyens que l'État central russe – et sûrement moins que lui – de contrôler à distance comment les autorités politiques et économiques locales gèreraient leurs biens, c'est-à-dire continueraient à les piller. Quant à celles qui se verraient menacées d'être écartées de la poule aux oeufs d'or par les nouveaux propriétaires, elles pourraient chercher à se maintenir en selle en s'appuyant sur le mécontentement des travailleurs – comme cela se passe déjà dans certaines sociétés russes revenues à des groupes occidentaux.

Alors, c'est à la population travailleuse russe que les Kassionov, Poutine – et à travers eux, les Schröder et compagnie – vont continuer à présenter la note de ces dettes dont elle n'a jamais vu la moindre contrepartie.

P.L.

GAZPROM

UN EXEMPLE PARMIS D'AUTRES...

Au moment où Kassionov « proposait » Gazprom à Schröder, la presse russe bruissait d'informations sur la façon dont les dirigeants de Gazprom, premier groupe industriel de Russie (principalement détenu par l'État), organisent son pillage au profit d'Itera. Cette modeste entreprise privée de commerce de denrées est devenue, en quelques années, la troisième société gazière du pays, Gazprom lui ayant cédé un droit d'exclusivité sur ses oléoducs ainsi que l'exploitation de gisements de gaz représentant la consommation totale de l'Europe durant cinq ans.

Par le biais de complicités dans l'administration de régions productrices, Itera a aussi récupéré d'énormes quantités de gaz appartenant à Gazprom au prix de 2 à 5 dollars les 1 000 mètres cubes revendus 40 à 80 dollars sur le marché international.

La Cour des comptes de Russie estime « entre un et deux milliards de roubles » (290 à 580 millions de francs) ce qui échappe à la fiscalité. Sans parler des sommes plus considérables dont Itera prive Gazprom, donc l'État, avec la complicité intéressée des dirigeants de Gazprom. Le Kremlin, qui les nomme pourtant, a beau vouloir les

flanquer d'un contrôleur financier, ceux-ci annoncent refuser de rompre avec Itera.

La routine finalement. Car Gazprom n'agit pas autrement que la compagnie aérienne publique russe Aeroflot avec Ananda, une société créée tout exprès par Berezovski et le gendre d'Eltsine pour en détourner les recettes en devises ; ou que certaines compagnies pétrolières russes que leurs dirigeants ont vidées de leurs actifs avant de les vendre à des Occidentaux.

Et Schröder n'a pas l'air ravi qu'on veuille lui « vendre » une coquille vide ?

UN NOUVEAU CODE DU TRAVAIL ?

Cela fait des années que les gouvernements russes successifs tentent de faire passer un nouveau code du travail (KZOT, en russe) pour remplacer celui de 1971, officiellement en vigueur avec des modifications, même s'il n'est guère appliqué.

Poutine avait fixé au 21 décembre la date à laquelle la Chambre des députés (la Douma) aurait dû adopter le nouveau KZOT. Mais tout porte à croire que les autorités vont ajourner à nouveau leur projet faute d'une majorité le soutenant à la Douma. Faute aussi d'avoir convaincu une fraction notable des syndicats de le défendre auprès de la classe ouvrière. Ceux d'entre eux qui ont appelé à s'opposer à ce projet ont réussi, localement au moins, à mobiliser plus largement que d'habitude, comme on l'a vu lors des manifestations de ce mois de décembre.

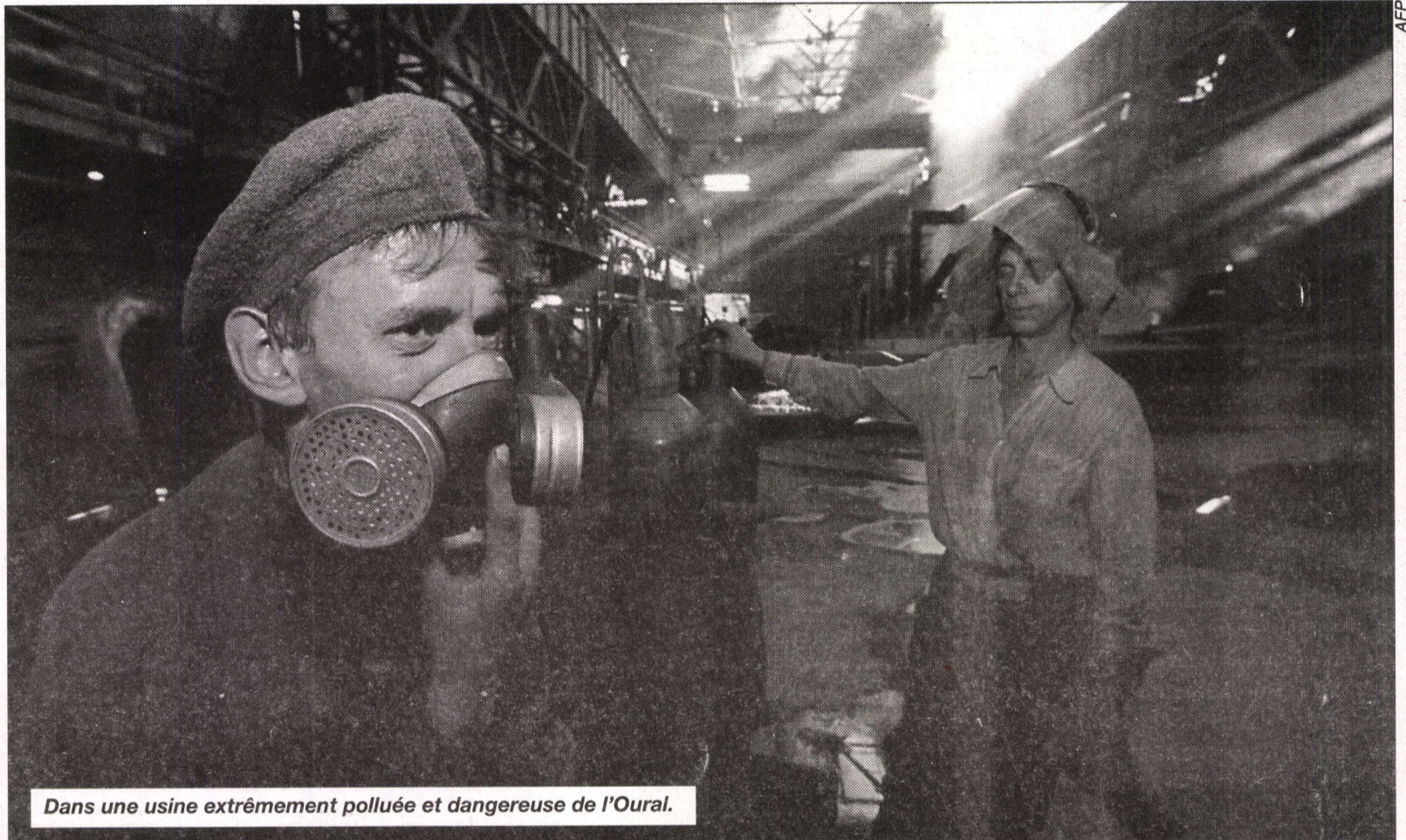
Pour la Fédération des Syndicats Indépendants de Russie (qui, malgré son nom, ne brille pas par son indépendance à l'égard des autorités), un point surtout du projet est inacceptable : celui qui réduit la place reconnue par la loi aux syndicats. Le code du travail actuel leur donne en effet le droit de s'opposer à trois des huit cas de licenciements légaux : en cas d'inaptitude à un emploi, d'arrêt pour longue maladie et même de licenciements collectifs. Peu appliqué dans les faits, ce droit disparaît du projet gouvernemental. Du coup, certains syndicats, principalement issus des appareils de l'époque soviétique qui ne survivent qu'en apparaissant aux travailleurs comme un petit rempart légal, ont quelques raisons de craindre de perdre leur raison d'être. Et ils se sont démenés, moins pour mobiliser les travailleurs que pour trouver des relais parlementaires soutenant un projet concurrent – sur ce point – de celui du gouvernement, mais peu différent sur le fond car il entérine le recul du droit du travail sur bien des points.

Les autorités, la presse et certains syndicats expliquent que le KZOT actuel n'est plus appliqué. « Conçu pour une économie planifiée », disent les *Izvestia*, il n'est « pas adapté à une économie de marché ». C'est un fait que les directions des entreprises s'assoient sur la loi, et pas seulement quand elle semble un peu protéger les travailleurs. L'Inspection du travail de Russie recense deux millions d'infractions au code du travail cette année. Un député les a chiffrées... à 300 millions et il estime que, la moitié des tra-

vailleurs étant employés hors de tout cadre légal, ils ne peuvent porter plainte.

Dans ce pays où l'économie s'effondre, où le chômage de masse est brutalement apparu il y a peu, où les salaires – souvent inférieurs au minimum vital officiel – sont versés avec retard, la seule loi qui prévale est celle de la jungle. Face à cela, la classe ouvrière, nombreuse mais frappée de plein fouet par la crise sociale née de la disparition de l'URSS et absorbée par le souci quotidien

de survivre, n'a pas encore trouvé les moyens de rendre les coups et de s'organiser pour cela. D'autant moins qu'aucun parti politique, y compris le parti dit communiste, ne fait même semblant de s'adresser à la classe ouvrière en tant que telle.



Dans une usine extrêmement polluée et dangereuse de l'Oural.

de survivre, n'a pas encore trouvé les moyens de rendre les coups et de s'organiser pour cela. D'autant moins qu'aucun parti politique, y compris le parti dit communiste, ne fait même semblant de s'adresser à la classe ouvrière en tant que telle.

Forts de cela, les dirigeants de l'Etat russe, encouragés en outre par les institutions étatiques et financières du monde impérialiste, cherchent à réduire encore les droits de la classe ouvrière. *Troudovoe pravo* (« Le droit du travail »), journal du syndicat des dockers de Saint-Petersbourg, relève que le nouveau KZOT considère comme motif de licenciement « l'absence du lieu de travail durant plus de trois heures », ce qui inclut « la participation à un rassemblement de protestation ». En outre, en cas de « conflit du travail de plus de deux mois, une direction peut demander aux autorités locales de désigner une instance d'arbitrage dont les décisions auront force de loi ».

Ce journal cite aussi la possi-

bilité (actuellement interdite aux employeurs) de recourir systématiquement aux contrats provisoires et de les renouveler indéfiniment sans procéder à des embauches. A cela s'ajoutent d'autres reculs. La journée légale de travail (de huit heures depuis le premier KZOT de novembre 1918) pourrait être portée à douze heures, la semaine de travail à 56 heures. « Avec l'accord de l'employé », dit le gouvernement. Mais il sait bien que cela se pratique déjà largement (comme le travail 24h/24, y compris dans les services et le commerce, ou l'absence de repos hebdomadaire, de pauses, etc.), les sans-travail n'ayant pas le choix de refuser. Les congés post-maternité, jusqu'à trois ans avec droit au maintien dans son emploi, seraient réduits de moitié.

C'est dans les entreprises étatisées et para-publiques, particulièrement dans les grandes concentrations ouvrières, que ces droits sont encore plus ou moins respectés. C'est là que les résistances sont les plus fortes et que

le nouveau KZOT a provoqué des grèves parfois bien suivies. Si cela a forcé les autorités à différer leur projet, c'est encore loin de pouvoir les obliger à respecter leurs propres lois.

Mais la classe ouvrière n'a pas le choix : en se battant pour que ne lui soient pas retirés les quelques droits hérités du passé soviétique, c'est son avenir et finalement l'avenir de toute la société qu'elle défend.

Pierre LAFFITTE

DROIT DU TRAVAIL ET RÉALITÉ SOCIALE

A Moscou, la chaîne de magasins d'ameublement Grand a été récemment soumise à un contrôle fiscal car, comme la plupart des entreprises, elle ne paye pas ou que très peu d'impôts. Durant deux mois, le fisc a fermé un de ces magasins afin d'enquêter, et de faire pression sur une direction couverte par le maire de Moscou. Elle a réagi en annonçant au personnel de toute la chaîne que, ayant subi un manque à gagner, elle ne verserait pas les salaires. C'est évidemment

illégal, comme le fait d'imposer 10 à 12 heures de travail quotidien, week-end compris. Mais auprès de qui protester, au risque de perdre sa place quand, venant d'une autre région comme nombre de ses employés, on n'a pas de permis de travail moscovite ?

Dans une usine de plasturgie pétersbourgeoise (où existe un comité syndical), plusieurs fois par an, la direction ne verse pas les salaires à temps. En parfaite illégalité. En novembre, elle a imposé

un jour de chômage technique, avec perte de salaire, ce qui est interdit. Mal lui en a pris : les ouvriers et techniciens, en majorité des femmes, ont séquestré la direction jusqu'à ce qu'elle verse ce qu'elle leur doit. Il y a quelques mois, des ouvrières avaient débrayé pour toucher leurs salaires, et bloqué par une barricade de pneus enflammés le trafic routier et des transports en commun devant l'usine. Là encore, la direction avait rapidement reculé.

Pologne

Dans l'Union Européenne ou pas UN RETOUR EN ARRIÈRE

Au moment où l'on discute de l'entrée dans l'Union Européenne des nouveaux pays candidats, ce qui se passe en Pologne ces derniers temps est un exemple des problèmes posés. Cette entrée dans l'Union Européenne risque d'avoir des retombées favorables pour certaines classes sociales, mais dramatiques pour d'autres. Pour une partie de la bourgeoisie qui tire l'essentiel de son revenu des relations économiques avec les pays impérialistes d'Europe de l'Ouest, les perspectives paraissent sans doute encore plus florissantes avec l'entrée dans l'UE. Mais pour la population laborieuse, paysanne ou ouvrière, les conséquences risquent d'être beaucoup moins réjouissantes, voire catastrophiques.

Inquiétant pour la population agricole...

Une des premières visées risque d'être la paysannerie polonaise. Sur les dix millions de ruraux et les deux millions d'exploitations que compte la Pologne, beaucoup sont très morcelées et toutes petites.

D'ores et déjà sont sinistrés les salariés des ex-PGR, les grandes fermes d'Etat, surtout situées au nord et à l'est du pays, qui étaient en 1989 au nombre de 1271, et qui comptaient 1,7 million de paysans employés. Les PGR ont été démantelés, la quasi-totalité de leurs salariés est au chômage, dans des régions très peu industrialisées. Et la seule chose dont se soucie le gouvernement polonais est de rendre, avec la bénédiction de l'Union Européenne qui voit en cela un des signes d'une mise aux «normes» occidentales, leurs châteaux, palais et manoirs aux anciens propriétaires de ces terres, à qui elles avaient été confisquées lors de la réforme agraire d'après la Seconde Guerre mondiale.

Quant aux autres paysans, les manifestations de colère de ces dernières années ont montré que, même non encore intégrés à l'Union Européenne, ils subissaient déjà le contrecoup de l'intensification des exportations de

celle-ci vers la Pologne. Les prestations des agriculteurs ont ainsi touché successivement plusieurs produits: la viande de porc et les céréales entre autres, et cela d'autant plus que les exportations de l'agriculture polonaise

les usines ayant été rachetées, principalement par Fiat, déjà présent depuis longtemps en Pologne, et Daewoo, GM, Ford, Volvo. Le secteur bancaire est presque totalement passé sous domination des grandes banques d'Europe, et il

l'entrée des voitures qu'elle fabrique, expliquent peut-être cela. Mais il est possible aussi que s'annoncent des lendemains moins faciles en Pologne pour les constructeurs automobiles, du fait qu'ils ont peut-être saturé un mar-

tour, avec 53,9% des voix. Et s'il gouverne encore actuellement avec une Assemblée de droite élue en 1997 – la cohabitation se pratique aussi en Pologne – il est possible qu'au terme de nouvelles élections l'Assemblée cette année change de majorité.

Mais, même si Kwasniewski appartient à l'ex-PC reconverti, même si autour de ce parti se forme pour les élections à venir une coalition de partis dits de gauche, il faudrait avoir une bien mauvaise vue pour discerner dans l'élection présidentielle d'octobre un succès d'un candidat de gauche.

«La Pologne cherche son centre», ont écrit certains journaux au sujet de cette élection présidentielle. Un «Tony Blair polonais», écrivait le journal *Le Monde*, faisant le portrait de Kwasniewski, adhérent en 1977 au POUP, le PC polonais, alors que la Pologne connaissait une opposition grandissante au régime. Il fut ministre des Sports en 1985, participant aux accords de 1989 par lesquels le gouvernement négocia la passation de pouvoirs avec Solidarité. Il réussit ensuite à faire revivre l'ex-PC. Sa femme Jolanta fait dans les œuvres de charité et les genuflexions devant le pape, tandis que lui affirme qu'il est pour les privatisations, mais en veillant, prétend-il, au social!

Kwasniewski a donc drainé, outre l'électorat traditionnel de la coalition de gauche, une partie des voix de la droite, dont le leader est apparu comme peu attirant et dont la coalition apparaissait peu cohérente et à la merci des surenchères des petits partis d'extrême droite. Walesa, quant à lui, était perçu comme hors de la vie politique polonaise actuelle.

Un sondage réalisé en octobre donnait une idée du niveau de vie de la population: une famille sur trois déclarait appartenir à la catégorie des pauvres, avec un revenu mensuel par personne inférieur ou égal à 378 zlotys soit environ 630 F, et 12% de la population déclarait 400 zlotys, (soit environ 670 F) de revenu mensuel.

Avant la Seconde Guerre mondiale, la Pologne, comme la plupart des autres pays d'Europe Centrale, pouvait être considérée comme une semi-colonie. C'est vers cette situation-là qu'elle retourne et c'est bien le sort que lui réservent, dans le cadre de l'Union Européenne, les pays impérialistes européens.



«Plus vite dans l'Union Européenne» est-il écrit sur la banderole du fond, lors d'une fête de village.



Carriole à cheval, comme on en trouve beaucoup dans les villages du sud et de l'est de la Pologne.

vers l'Est se sont effondrées.

Dans un cadre élargi, l'Union Européenne annonce la couleur puisque dans les négociations préliminaires, il est question que, même entrés dans l'UE, les paysans polonais n'aient pas droit aux aides de la Politique Agricole Commune, mais passent par une «période transitoire». En revanche, des contrôles sanitaires sont déjà à l'étude, car les produits polonais ne seraient pas aux normes européennes. On imagine sans mal que cela va favoriser la circulation en Pologne des produits des gros producteurs des pays d'Europe occidentale, tandis que les petits paysans polonais paieront la note et risquent de disparaître.

...et peu rassurant pour la classe ouvrière

Il en va un peu de même pour la classe ouvrière: avant même que l'entrée dans l'Union Européenne soit accomplie, les entreprises étrangères se sont multipliées en Pologne. Ainsi, dans ce pays qui est le plus grand et le plus peuplé des ex-Démocraties populaires (312 000 km², 38,7 millions d'habitants) et qui possédait autrefois sa propre industrie automobile, il n'y a plus à l'heure actuelle aucun fabricant polonais, toutes

en est de même d'une multitude d'autres secteurs économiques.

Sur environ 8 500 sociétés qui avaient été recensées comme privatisables, plus de 5 000 ont été privatisées cette dernière décennie. Le secteur privé réalise actuellement 60% du PIB et emploie 65% des salariés.

Pour certains travailleurs polonais de ces entreprises rachetées, cela a signifié le chômage à cause des fermetures de sites, ou des restructurations et plans de licenciements. Le chômage dépasse désormais les 14% de la population active, soit 2 548 000 personnes.

Pour d'autres travailleurs, cela a parfois signifié des salaires un peu meilleurs, mais de façon parfois précaire, comme l'illustrent les problèmes actuels chez Daewoo.

Daewoo s'est implanté en 1995 en Pologne, rachetant le Renault polonais, FSO, et y produisant des petites et moyennes voitures comme la Matiz et la Lanos. Mais cette année, les ventes de Daewoo ont chuté de 35% au cours des dix premiers mois. Des hausses des carburants, des polices d'assurances, des taxes, une meilleure vente des voitures étrangères non fabriquées en Pologne, car l'Union Européenne a obtenu la baisse des taxes sur

ché d'acheteurs qui s'est vite développé ces dernières années, mais qui est globalement limité par le bas niveau de vie de la majeure partie de la population. Toujours est-il que Daewoo annonce la suppression de 1 200 emplois sur 6 200 dans son usine de Lublin, a mis trois semaines au chômage technique les 5 500 employés dans celle de Varsovie, et la presse évoque la vente de certaines de ses usines.

On pourrait multiplier les exemples du même genre. Ainsi, la presse polonaise a présenté l'achat par France Telecom d'une partie des actions de TPSA, l'opérateur national de téléphone polonais privatisé, comme quelque chose de favorable aux travailleurs, la France jouissant d'une réputation sociale, car on y fait les 35 heures (!), mais elle a oublié d'évoquer le sort des salariés de Polkolor, acheté par Thomson en 1991, et qui sont passés de 6 000 à 4 600 dans l'usine de Piaseczno!

Des hommes politiques prêts à faciliter les attaques contre la population

En octobre, c'est Kwasniewski qui, déjà élu président de la République, vient de remporter son deuxième mandat, au premier

Marché de l'électricité

LA LIBÉRALISATION CONTRE LE SERVICE PUBLIC

Une Bourse de l'électricité est en train de se mettre en place à Paris, dans le cadre de la libéralisation du marché de l'électricité, à l'échelle européenne. N'importe quel producteur européen pourrait entrer en concurrence avec n'importe quel autre. C'est d'ailleurs déjà en partie chose faite, d'une manière qui varie selon les pays. Mais pour que cette concurrence soit réalisable, dans le cadre du capitalisme, et que les prix soient publics, il faut une Bourse ouverte à tous. En réa-

lité, la plupart des gros consommateurs d'électricité utiliseront sans doute des contrats à long terme (avec des prix secrets, comme aujourd'hui) qui leur garantissent la sécurité de l'approvisionnement, et ne téléphoneront pas chaque jour à la Bourse pour savoir à qui acheter leur courant. Il existera à côté du marché boursier dit « spot », des contrats réguliers, comme pour le pétrole.

Cela dit ce n'est pas précisément une simplification, même si cela ne concerne, pour le moment,

que les très gros consommateurs, industriels et autres.

A l'échelle de l'Europe, cette libéralisation était censée favoriser la concurrence et faire baisser les prix. C'est vrai pour certains pays (l'Allemagne) mais en fait de libre concurrence, on assiste au développement de trusts immenses, un, deux ou trois par pays (Endesa en Espagne, RWE et E. ON en Allemagne, etc.) qui ont des positions de monopoles et prennent entre eux des participations croisées.

En France, si EDF reste toujours une entreprise d'Etat, elle a depuis fort longtemps pris des participations à l'étranger, y achetant de nombreuses sociétés. Elle vient de créer, en France même, une filiale com-

mune avec un producteur de chauffage urbain, Dalkia, elle-même filiale de Vivendi.

Parallèlement la Compagnie Nationale du Rhône (CNR), société d'Etat qui exploite les barrages hydroélectriques sur le Rhône, se retrouve maintenant en position de concurrence avec EDF, alors que les deux entreprises publiques avaient jusqu'à toujours fonctionné ensemble. Mais la CNR n'a pas de secteur commercial : elle vendait son courant à EDF. Pour cette commercialisation, la CNR et Electrabel, filiale de Suez-Lyonnaise des Eaux ont créées une filiale commune : Energie du Rhône. Il n'est toujours pas, pour le moment, question de privatiser la CNR. Il n'empêche que les capitaux publics et les capitaux privés sont de plus en plus étroitement mêlés... et que ces derniers y trouvent leur compte.

Les salariés de la CNR se sentent menacés et viennent de faire trois semaines de grève en paralysant la navigation sur le Rhône. Du coup le gouvernement a dû reporter la mise en œuvre du projet, de façon à préciser un certain nombre de points qui avaient été laissés de côté, ce que contestaient les syn-

dicats. Mais ce n'est que partie remise.

La libéralisation de l'électricité contient à terme la vraisemblable privatisation d'EDF, même s'il n'en est officiellement pas question pour le moment (surtout tant qu'EDF a une centaine de milliards de dettes...). En quoi cette situation constitue-t-elle un progrès, et pour qui? Sûrement pas pour les consommateurs, et pas non plus pour l'organisation générale de la production. Aux Etats-Unis, par exemple, où l'électricité est privée depuis longtemps, la Californie connaît une grave pénurie de courant, les producteurs n'ayant pas assuré les besoins.

Il aurait mille fois mieux valu fusionner toutes les entreprises publiques européennes qui existaient il y a encore quelques années (et dont EDF demeure presque la seule) pour constituer un service public de l'électricité à l'échelle européenne. Mais cela ne pourra se concevoir, semble-t-il, que lorsqu'existeront les Etats-Unis d'Europe et plus précisément les Etats-Unis socialistes d'Europe.

A.V.

Conditions de travail dans le commerce

LA PÉRIODE DE NOËL, CE N'EST PAS LA FÊTE!

Ces derniers temps, dans plusieurs villes, les salariés du commerce se sont mobilisés contre les ouvertures du dimanche qui se multiplient. Tout particulièrement en décembre.

En effet, les conditions de travail, dans les supermarchés, hypermarchés ou grands magasins, déjà déplorables, se sont aggravées considérablement. Deux, trois millions de personnes travaillent dans la branche du commerce, dont 700 000 salariés dans les supermarchés et hypermarchés. 50% du personnel sont précaires, en CDD, ou embauchés à temps partiel, ou même à temps partiel annualisé dans les grands magasins! Les salaires de 6000 ou 7300 francs par mois avec plus de dix ans d'ancienneté. Et, pour tous ceux et toutes celles qui sont embauchés à temps partiel, il faut vivre avec 3000 F, ou 5300 F pour 28 heures.

Avec la mise en place des «35 heures», les patrons de la distribution ont imposé des semaines «hautes» qui peuvent aller jusqu'à 48 heures. Et souvent cette amplitude maximum n'est pas respectée. Le temps de pause et le temps d'habillage ne sont plus compris dans le temps de travail.

Il y a de plus en plus d'ouverture en nocturne, durant les semaines «spéciales» de promotion, ou même tous les jours

jusqu'à 21 heures, 22 heures, pour bien des supermarchés.

Le travail est d'autant plus éreintant que les effectifs sont calculés au plus juste : une caissière ne peut pas toujours se faire remplacer, même pour aller aux toilettes!

En plus, il y a le travail du dimanche. La plupart des magasins sont ouverts les trois dimanches de décembre, et même plus. Il est censé être au volontariat, mais il y a de grosses pressions pour que les salariés acceptent. Pour les commerces non-alimentaires, la loi donne aux patrons la possibilité d'ouvrir cinq dimanches par an, après dérogation accordé par le maire. Pour les commerces alimentaires, l'ouverture jusqu'à midi est autorisée. Mais les sanctions en cas d'ouverture abusive le dimanche sont ridicules par rapport au chiffre d'affaires réalisé ce jour-là. Quant aux sanctions plus lourdes qui pourraient, peut-être, être décidées prochainement, elles ne seront pas un frein pour les grands de la distribution.

Il s'agit de faire le maximum de profits. Et les secteurs de la distribution rapportent énormément à quelques géants comme Bernard Arnault, le patron de LVMH, qui détient le Bon Marché, la Samaritaine et qui est la deuxième fortune de France après Liliane de Bettencourt (L'Oréal), comme encore la

famille Pinault qui contrôle le Printemps, la Redoute, Conforama et la FNAC, dont la fortune occupe la troisième position. La famille Mulliez, propriétaire d'Auchan, fait également de considérables bénéfices:

2 milliards de francs pour 1999. Quant à Carrefour, depuis sa fusion avec Promodès, il se classe au deuxième rang mondial de la distribution avec un bénéfice net qui s'est élevé à 8,2 milliards de francs l'an dernier.

Pour arrêter les rapaces de la distribution, il faudra que les travailleuses et les travailleurs se décident à leur faire, à leur tour, leur «fête».

A.R.

La Poste - Paris 14^e

LES GUICHETIERS FONT RECULER LEUR DIRECTION

Après 36 jours de grève, les guichetiers de Paris 14 ont repris le travail mercredi 20 décembre. Si toutes les revendications n'ont pas été obtenues, la direction a dû reculer sur celles que les grévistes avaient le plus à cœur.

Les huit positions de travail du guichet (quatre par brigade) sont maintenues alors que la direction voulait en supprimer une.

Les «retours» (allongement d'une journée de travail), que la direction voulait imposer à raison de deux par mois, sont fortement amoindris: de deux retours de 4h 10 par mois, la direction est passée à deux retours de 2h 40 par mois, puis

un retour de 2h 40 toutes les trois semaines et aujourd'hui, à la fin de la grève, à un seul retour de deux heures par mois, qui plus est au choix de chacun, matin ou après-midi et sans jour imposé.

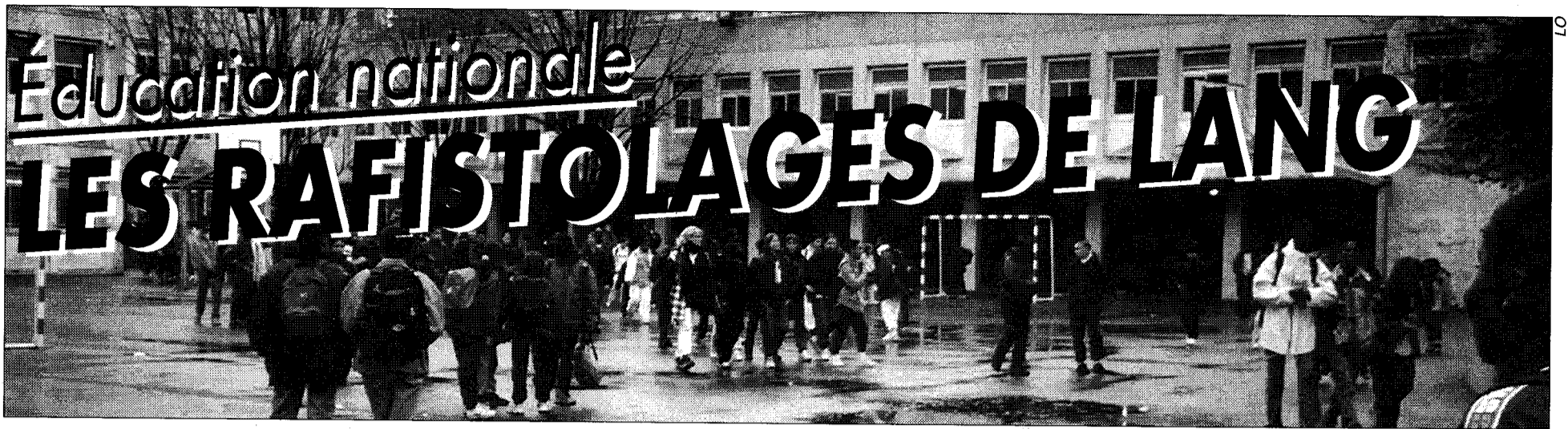
Sur les trois mutations d'office prévues, la direction a «résolu» le problème à sa manière, en trouvant deux «volontaires» et une mutée d'office parmi les non-grévistes, retirant de la liste des mutations d'office une collègue gréviste.

Face à une direction intransigeante, les grévistes sont conscients d'avoir marqué des points pour aujourd'hui et pour l'avenir: la direction s'y

reprendra à deux fois avant de nous chercher des poux!

La grève a été dure sur le plan financier: 24 jours de paie retenus sur les 36 jours de grève, à raison de trois jours par mois pendant huit mois. Mais les reculs de la direction, la solidarité et les liens qui se sont noués entre grévistes pendant ces cinq semaines de grève comptent plus que les retenues sur la paie. Comme comptent le soutien et la solidarité financière (près de 3 000 F par gréviste) que des centaines de postiers nous ont apportés pendant notre grève.

Correspondant LO



Ces dernières semaines, les mouvements de grève se succèdent en région parisienne. Dans nombre d'établissements, la coupe est pleine et le ras-le-bol généralisé. Les grèves éclatent souvent suite à des problèmes de violence qui se multiplient en cette fin de trimestre. Ici ou là, en catastrophe, l'Education nationale colmate les brèches mais les problèmes demeurent. Et les discours lénifiants de Lang n'y changent rien.

Les grèves ont touché des collèges ou lycées de Paris suite à des actes de malveillance (incendies de poubelles au lycée Balzac) ou des agressions diverses (collège Mallarmé ou lycée Voltaire). Les journaux se sont montrés surpris que cette violence, qu'ils pensaient confinée à certaines communes de banlieue, atteigne des établissements parisiens. Pourtant, rien d'étonnant à cela. Il y a certes quelques lycées renommés du centre de Paris et quelques

autres où les incidents sont rares. Mais de plus en plus de lycées et de collèges parisiens (et pas seulement dans le XVIII^e, le XIX^e ou le XX^e arrondissement) connaissent des problèmes analogues à ceux des établissements dits « sensibles » de certaines banlieues « difficiles ». L'an dernier déjà de nombreuses grèves avaient eu lieu dans des collèges parisiens pour exiger des moyens supplémentaires face aux difficultés grandissantes (collèges Françoise-Dolto ou

Robert-Doisneau).

Jack Lang avec son discours pseudo-consensuel brasse du vent en n'accordant quasiment pas de moyens susceptibles de régler les problèmes. Pourtant les difficultés grandissent dans certains établissements. La situation y est explosive, à la limite du gérable : actes de malveillance, dégradations, intrusions, insultes, menaces, lacrymogènes et même, comme cela s'est vu au lycée Georges-Braque d'Argenteuil, inscriptions à caractère antisémite. Sans compter les sureffectifs dans les classes où le manque d'encadrement pèse sur les conditions de travail des personnels et, en même temps, sur la qualité de l'enseignement.

Jack Lang connaît parfaitement tout cela. Mais il n'a visiblement donné qu'une seule consigne aux inspections aca-

démiques : « Évitez les vagues », « cédez vite sur des demandes ponctuelles pour désamorcer au plus vite les conflits mais ne lâchez rien sur l'essentiel ». Du coup bien des établissements ont obtenu ici ou là quelques postes supplémentaires en une ou deux journées de grève. Au lycée Henri-Wallon d'Aubervilliers deux postes, un poste d'agent de service et un poste de CPE (conseiller principal d'éducation) que l'administration considérait comme « provisoires » ont même été transformés en poste « définitifs » après... quatre heures de grève ! Au lycée Balzac de Paris, deux postes de surveillants ont été cédés sur les six qui étaient réclamés. Au lycée Voltaire, toujours à Paris, visiblement le Rectorat avait pour consigne de céder au plus

vite et d'éviter l'extension d'une grève dont les télévisions et les journaux ont largement rendu compte et qui posait clairement le problème des moyens. Résultat, après quelques jours de grève, cinq postes de surveillants, un poste d'agent de service, un de conseiller d'éducation et un de médecin scolaire étaient obtenus.

Allègre montrait les dents (qu'il a fini par se casser). Jack Lang, lui, fait le dos rond. Il pense que colmater ici et saupoudrer là suffiront à faire oublier l'essentiel. A croire que, dans la galerie, Lang voudrait se faire plus âne que le mammoth ! Il a fallu mettre au pas le premier, une leçon que son successeur n'a pas eu l'air de comprendre...

Stéphane HENIN

Ecoles primaires de Creil (Oise)

PARENTS ET ENSEIGNANTS MOBILISÉS

Depuis plus de quinze jours, parents et enseignants d'une bonne partie des écoles primaires de Creil sont mobilisés pour réclamer des effectifs supplémentaires. Il faut dire que, depuis la rentrée, les problèmes dus au manque de personnel ont été en s'aggravant.

Depuis septembre, dans un nombre croissant d'écoles, les enseignants absents suite à des congés longue durée pour maternité, maladie ou formation n'ont plus été remplacés. Résultat : fin novembre, plus de douze classes se trouvaient sans enseignants, ce qui est d'autant plus grave que la plupart sont dans des écoles classées « Zones d'Education Prioritaires » (ZEP) et accueillent des élèves souvent en grande difficulté.

Dans la plupart des écoles, il manque des instituteurs spécialisés ; il n'y a pas de médecin scolaire, de psychologue, ou même d'infirmière, alors

que ce sont de vrais besoins dans ces quartiers difficiles.

Devant cette situation qui se prolongeait, des parents d'élèves, exaspérés, ont entamé fin novembre plusieurs occupations d'écoles. Depuis, plusieurs journées de grève et de manifestations ont eu lieu. La plus grande manifestation s'est déroulée le jeudi 7 décembre, réunissant en plein après-midi plus de deux cents personnes sous une pluie battante.

L'un des responsables locaux de l'Education nationale, interpellé à plusieurs reprises, a tenté d'abord de se justifier, allant jusqu'à parler d'un « chiffre anormalement élevé de congés maternité dans la circonscription » ! Puis il a dû reconnaître qu'il n'avait plus assez d'effectif en personnel de remplacement. Lors de la dernière carte scolaire (qui répartit tous les ans les postes d'enseignants à l'échelle du pays), le département de l'Oise

a perdu plus de quarante postes de remplaçants. Le ministère avait alors justifié sa décision en évoquant la baisse démographique. On voit aujourd'hui qu'il a surtout organisé la baisse des moyens et aggravé la pénurie.

Pour le moment, devant la mobilisation, l'Inspection académique a attribué quelques remplacements, mais a aussi supprimé la plupart des formations prévues pour les enseignants.

Cela permet aux cours de se tenir de nouveau tant bien que mal, mais rien n'est évidemment résolu.

Comme le soulignaient plusieurs enseignants et parents d'élèves, lors de leur dernière assemblée générale, il faut non pas du replâtrage de dernière minute, mais de véritables créations de postes. Et un rendez-vous a été donné dans ce sens, après les fêtes, en particulier au moment où la nouvelle carte scolaire sera annoncée.

Collège Fabien Saint-Denis (Seine-Saint-Denis)

TOUS EN GRÈVE

Le collège Fabien est en grève depuis vendredi 15 décembre. La quasi-totalité des enseignants, des surveillants, des aides-éducateurs se sont retrouvés dans le mouvement, immédiatement soutenu par un certain nombre de parents d'élèves.

La multiplication d'incidents graves a amené le personnel à réagir : enseignants pris à partie dans leur voiture et recevant des crachats, jet d'œufs sur un professeur pendant les cours, venant s'ajouter à de nombreux faits semblables. Face à cette situation qui va en se dégradant, l'administration a choisi depuis le début de l'année de minimiser les faits et de ne pas prendre les mesures indispensables. Elle ne fait que répercuter la politique du ministère, qui demande aux établissements de se

débrouiller avec leurs problèmes. Les Inspections académiques ne sont pas d'accord avec des mesures de discipline, qui peuvent aboutir à des exclusions, même quand des faits graves sont commis. Le ministère se refuse à mettre les moyens indispensables pour permettre d'enseigner dans de bonnes conditions dans les quartiers populaires, là où des élèves sont souvent difficiles.

Les grévistes demandent donc à l'administration du collège de prendre ses responsabilités et exigent des moyens supplémentaires. Ils réclament le doublement du nombre de surveillants et de conseillers principaux d'éducation, la baisse des effectifs par classe, ce qui implique la création de postes et des classes supplémentaires.

LA PRÉCARITÉ S'INSTALLE DE PLUS EN PLUS

Depuis deux ans, le gouvernement Jospin promet qu'il va prendre des mesures pour limiter le recours aux contrats précaires, intérim et CDD (contrats à durée déterminée).

Il n'empêche que ce travail précaire explose (62% d'augmentation des emplois en CDD, intérim et temps partiels en 1999). Martine Aubry, quand elle était ministre de l'Emploi, a bien lancé quelques injonctions, restées lettre morte, au patronat pour qu'il n'abuse pas des CDD. Le gouvernement a plusieurs fois agité la menace de taxer les entreprises qui y ont trop souvent recours. Dès fin 1999, il était question de créer un système de bonus/malus sur les cotisations sociales pour taxer ou récompenser les entreprises selon leur recours abusif ou non aux contrats précaires. La mesure devait être votée au cours de l'examen d'un projet de loi fourre-tout dit de «modernisation sociale» au printemps dernier. Mais son examen a été repoussé à janvier 2001. La mesure figurait à nouveau en bonne place «comme priorité pour l'amélioration de l'emploi» dans la déclaration commune faite au lendemain du sommet de la gauche plurielle, le 7 novembre dernier.

Sauf que, dans le projet de loi finalement adopté par la Commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale le 13 décembre dernier, toute idée de taxation a disparu pour laisser la place à un modeste aménagement du code du travail. La prime de précarité en fin de CDD passerait de 6 à 10% (comme pour les contrats d'intérim). Le délai entre deux contrats précaires sur un même poste devrait être allongé pour éviter qu'un salarié, dont le CDD est interrompu le vendredi, revienne travailler dès le lundi avec un nouveau contrat. Enfin, il s'agirait de pénaliser les

entreprises «en cas d'abus manifestes» dans l'utilisation des CDD en leur interdisant pour une durée déterminée de recourir à nouveau à des CDD. La notion d'abus sera laissée à l'appréciation d'un juge préalablement saisi par les représentants du personnel.

Ces mesures seront donc examinées, en principe, entre le 9 et le 11 janvier prochain au Parlement. Mais il ne s'agit que d'un timide projet, un peu plus contraignant que ce qui se fait mais qui n'empêcherait nullement les entreprises de recourir autant qu'elles le souhaitent aux CDD.

Pourtant, dès l'annonce de ce projet, les patrons se sont une fois encore insurgés: le Medef, la CGPME et l'UPA, dans un communiqué commun, ont déclaré prendre «connaissance avec consternation» des décisions arrêtées par la commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale sur le recours aux contrats à durée déterminée. Pour ces organisations patronales, ces mesures «sans aucune concertation préalable sont graves car elles nuisent à l'emploi et pervertissent le dialogue social». Dans certains secteurs, le recours aux CDD est très important: 17% dans l'agriculture, 10% dans l'hôtellerie-restauration et 18% dans le bâtiment, et les patrons veulent pouvoir embaucher et débaucher à leur guise.

À l'approche des échéances électorales, Jospin et ses ministres essaient de faire quelques gestes vis-à-vis de leurs alliés de la gauche plurielle. Mais leurs tergiversations montrent en même temps qu'ils ne veulent rien faire qui puisse importuner le patronat.

Pourtant, c'est l'interdiction pure et simple du travail précaire qu'il faudrait imposer.

Claire LACOMBE

Renault-Sovab
Batilly - Meurthe-et-Moselle

Sur 3390 salariés employés à l'usine Renault Sovab de Batilly en Lorraine, 985 sont précaires (l'écrasante majorité en intérim). Une situation que dénonce depuis plusieurs années la CGT de l'entreprise.

«En 1996, il y avait 15,8% d'intérimaires, il y en a aujourd'hui 30,6%. Un salarié sur trois est précaire. En fabrication, c'est un sur deux», a dénoncé le syndicat CGT de l'usine Renault-Sovab de Batilly en Lorraine lors d'une conférence de presse à laquelle elle avait invité les élus et partis de gauche. Et le syndicat d'expliquer qu'il y a 985 intérimaires et CDD pour 2405 salariés en fixe. Des intérimaires que la direction fait venir de toute la région et même de Douai pour travailler à Batilly (20 km de Metz).

La Sovab produit le Master Renault ainsi que le Mascott (un petit camion dérivé du Master). Les carnets de commandes sont pleins depuis des années. La direction a imposé une équipe de nuit qui, de provisoire et à temps partiel, est devenue définitive et à temps plein. Elle a créé une équipe samedi-dimanche (SD) en tôlerie pour alimenter le montage, des équipes VSD, et les heures supplémentaires vont bon train.

Lors de la conférence de presse, la CGT a également fait le point sur les poursuites aux Prud'hommes qu'elle a enga-

gées avec des intérimaires. S'appuyant sur une lettre d'une inspectrice du travail demandant l'embauche de tous les intérimaires au motif que la raison de leur présence était fautive (surcroît temporaire d'activité alors que les intérimaires font tourner l'usine), la CGT a porté plainte aux Prud'hommes avec une quarantaine d'intérimaires. A chaque fois, le tribunal a reconnu le bien-fondé de la plainte et requalifié en CDI les contrats de travail des intérimaires. Mais, vu le délai des procédures, la plupart des intérimaires n'étant plus dans l'entreprise, ils n'eurent droit qu'à des indemnités de licenciement. Quelques-uns seulement, présents dans l'entreprise au moment du jugement, ont été embauchés en CDI.

L'avocat de la CGT a dénoncé les pressions exercées contre les intérimaires qui ont porté plainte par les entreprises d'intérimaires ainsi que le chantage à l'emploi, «car il ne faudrait pas embêter ces pauvres entreprises qui sont déjà bien gentilles de créer des emplois dans la Lorraine sinistrée!»

Cet «argument» a été employé par la Préfecture de Meurthe-et-Moselle à l'encontre de l'inspectrice du travail qui avait fait la lettre demandant l'embauche des intérimaires.

Les représentants du Parti Socialiste se sont dit «étonnés» de cette situation et ont souligné que le PS, ce n'est pas le gouvernement (les élections municipales ne sont pas loin).

Pourtant «l'intérim, en Lorraine comme ailleurs», a rappelé le représentant de Lutte Ouvrière à cette conférence «est en pleine explosion. Chez Citroën à Trémery, il y a 1200 intérimaires sur 4900 salariés! Le gouvernement est parfaitement au courant de cette situation. Cela fait deux ans que notre camarade Christiane Nimsgern, élue Lutte Ouvrière à la Région Lorraine, a saisi Martine Aubry sur cette affaire en compagnie d'élus du PCF. Il y a un an Martine Aubry, reconnaissant le pourcentage élevé d'intérim, a répondu que «ce dossier fait l'objet d'un traitement particulier». Mais rien n'a changé, bien au contraire. Là comme ailleurs, le gouvernement est complètement du côté du patronat».

Réintervenant en précisant qu'il ne voulait pas défendre le gouvernement, le représentant du PS s'est fait clouer le bec par un militant CGT de l'Union locale d'Homécourt qui l'a coupé, affirmant: «Vous ne pouvez pas le défendre, il est indéfendable!» La responsable de l'Union locale de Longwy renchérit, dénonçant «l'hypocrisie» du PS, que ce soit avec la loi Aubry ou l'acceptation du PARE mijoté par le MEDEF.

Quant au représentant du PCF, il réclama une nouvelle loi pour réduire la précarité.

Pourtant, ce qui manque, ce n'est pas seulement une loi, la plupart des entreprises n'appliquant pas celles déjà existantes, mais la volonté politique des pouvoirs publics de les faire appliquer.

CAF du Val-de-Marne

NON AU LICENCIEMENT!

A la Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne, une jeune collègue, ayant un enfant à charge, embauchée en juillet dernier en CDI, est en préavis de licenciement.

La direction lui reproche des inexactitudes dans les déclarations dans son dossier pour percevoir le RMI dans la période qui a précédé son embauche à la CAF. En effet, elle aurait omis de mentionner qu'elle vivait maritalement, tout en n'ayant, par ailleurs, rien à lui reprocher dans

son activité professionnelle.

La direction invoque un article du code du travail qui prévoit le licenciement pour «perte de confiance». Et du coup, elle refuse d'appliquer la procédure conventionnelle prévue pour les sanctions disciplinaires, ce qui prive notre collègue de possibilité de défense.

Beaucoup d'employés ont été choqués par ces méthodes et le lundi 4 décembre au centre de Créteil, nous nous sommes retrouvés à plus de 70 devant le

DRH et la directrice des Prestations, qui sont restés sur leurs positions. Le lendemain nous nous sommes retrouvés avec le renfort d'une quarantaine d'agents de Champigny, nous heurtant au même refus. Des pétitions circulent, l'inspection du travail a été saisie, une action en Prud'hommes a été entreprise.

Ce licenciement doit être annulé.

Correspondant LO

La Poste

LE GOUVERNEMENT OUVRE LES PORTES AU PATRONAT

Subrepticement, par un simple décret paru au *Journal Officiel* du 15 décembre, à l'occasion de la nomination d'un nouveau président de La Poste, le gouvernement a introduit de nouvelles têtes au sein du Conseil d'administration, issues du secteur privé. On y trouve Jean-René Fourtou, président d'Aventis, société née de la fusion récente entre Rhône-Poulenc (privatisée) et Hoechst, aux côtés de Philippe Lagayette, passé de la Caisse des Dépôts et Consignations à la filiale française de la banque JP Morgan dont il est le PDG, et de Thierry Breton, qui a privatisé Thomson Multimedia.

Sous le gouvernement Juppé, le Parti Socialiste avait déclaré

son «*opposition totale*» à toute privatisation de La Poste et Jospin avait alors demandé au gouvernement d'arrêter le processus... pour ensuite, une fois arrivé au pouvoir, lui donner son aval.

La gauche, par son ministre de l'époque Paul Quilès, avait été à l'initiative de la création de deux entités distinctes, La Poste et France Télécom. Aujourd'hui, le gouvernement préparerait la privatisation de La Poste qu'il ne s'y prendrait pas autrement. Pour France Télécom, il s'est jusqu'à présent refusé à prononcer le mot, parlant pudiquement d'«*ouverture du capital*». Mais ce jeu de mots ne trompe personne.

A.R.

La Poste

Oye-Plage - Pas-de-Calais

LES FACTEURS EN GRÈVE

Depuis le 29 novembre, les cinq facteurs et factrices de Oye-Plage (Pas-de-Calais) sont en grève totale pour la création d'un poste de facteur.

En 1975, la commune comptait 2 481 habitants et quatre facteurs. Aujourd'hui, elle en compte 5 891 et seulement cinq facteurs. A cette dégradation importante des conditions de travail des employés de La Poste s'en ajoute une autre depuis la mise en place des 35 heures. Car celle-ci s'est faite sans embauche. Pour compenser les absences des employés une semaine sur onze, les cadences de travail ont beaucoup

augmenté. Les facteurs triaient 1 300 lettres par heure pour classer leur courrier; maintenant, ils en sont à 1 700 lettres par heure. Leur tournée ne commence ainsi souvent qu'à partir de 11 heures dans le centre, et pour certains hameaux d'une commune très étendue qu'à partir de 16 heures. Tout ce que propose jusqu'à présent la direction, c'est de procéder à un nouveau comptage en janvier ou février. Ce que refusent les grévistes. En tout cas, la grève dure et les facteurs et factrices en grève bénéficient toujours d'un large soutien parmi les usagers.

Banque de France

Siège - Paris 2^e

DRÔLE DE RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL

La Banque de France fait partie des entreprises soumises à la loi Aubry des 35 heures. Début juillet dernier, la direction du personnel a expliqué qu'en vertu de l'application de la loi, le temps de travail était... maintenu tel quel au Siège et dans le réseau de succursales.

Or depuis des années, les employés de la Banque travaillent 36 h 15 au Siège (4 500 personnes), parfois moins, comme les agents de caisse qui effectuent le tri des billets, et parfois plus, avec 37 h 30 dans les succursales, qui totalisent plus de 1 000 personnes. Désormais, nous aurons tous officiellement le même temps de travail, la différence entre les 35 heures et le temps réel effectué donnant droit à une prétendue bonification en temps de 6 minutes

par heure (et rien en cas d'annualisation). Cela signifie, pour les agents qui travaillent au Siège, moins d'une journée de repos en plus par an : quel cadeau !

Pour la direction, le temps effectué au-delà des 35 heures ne doit pas être payé puisqu'il l'est déjà, nous dit-elle. Cela revient à nous dire que le taux horaire auquel nous sommes payés a baissé. Autrement dit, tout à fait légalement, si nous passons aux 35 heures réelles par semaine, la Banque de France nous enlèvera 1 h 15 de salaire au Siège et 2 h 30 en succursale.

Cette annonce a déjà provoqué nombre de réactions indignées de la part d'une partie du personnel. Pour leur part, les syndicats disent s'opposer aux projets du gouverneur de la Banque, mais semblent surtout attendre la conclusion de ce que la direction appelle des négociations,

fin décembre. En l'absence d'un accord d'entreprise, la direction ne peut pas appliquer l'annualisation : c'est pourquoi elle en est à rechercher quel syndicat voudrait bien signer le premier un accord qui a toutes les chances d'être défavorable si le personnel ne se mobilise pas pour imposer une réelle réduction du temps de travail, sans baisse de salaire et avec les embauches conséquentes.

La CGT a d'ailleurs chiffré à au moins mille le nombre d'embauches nécessaires pour combler les besoins et réduire le temps de travail sans augmenter la charge de travail individuelle. La direction, quant à elle, prévoit de mener à bien son projet, sans aucune embauche et à masse salariale constante. Un comble, pour une loi censée favoriser l'emploi et pour une entreprise qui réalise 2 milliards de profits chaque année !

SNCM

Contre l'ouverture des lignes de la Corse au privé

MANIFESTATION À TOULON

Plus d'une centaine de marins, d'employés et d'ouvriers de la SNCM du siège de Marseille ont manifesté, ce mardi 19 décembre à Toulon, leur rejet de l'ouverture d'une nouvelle ligne privée Corse-Continent.

En effet mardi 19 vers 7h30, le premier car-ferry de la compagnie «*Corsica Ferries*» touchait le port de Toulon. Cette compagnie avait tout fait pour remplir ce très vieux navire en vendant des places à tout petits prix. Malgré cela il n'y avait pas d'affluence parmi les passagers.

Les rotations des navires de cette compagnie privée privilégieront les rentables périodes de pointe, laissant à la SNCM les rotations sur les petits ports, le ravitaillement par cargo et les

périodes creuses.

Les manifestants, marins et sédentaires de la CGT, refusent de voir les lignes de Corse «*rentables*» ouvertes au privé, au détriment du service public qui garantit au moins une certaine sécurité tant sur le plan des effectifs que sur la fiabilité des navires. Cette politique risque de se traduire pour les salariés de la SNCM par des baisses d'effectifs, voire des licenciements.

Écœurés par la politique de Gaysot qui avait donné le feu vert au privé, les marins et les sédentaires ont crié à Toulon leur rejet de cette politique, avec à la fois des invectives à l'encontre du ministre des Transports et des remerciements ironiques.

Très vite les CRS, lourdement équipés, ont chargé brutalement et ont arrosé de gaz les manifestants pour dégager la sortie des voitures du bateau de la «*Corsica Ferries*». Les accrochages se sont poursuivis ensuite au milieu de la circulation dense du matin. Les tirs de CRS étaient souvent tendus et ont fracassé de nombreuses vitrines et enseignes de commerçants. Cela eut pour résultat de mettre en rogne pharmaciens, cafetiers et autres commerçants qui vinrent dire aux CRS leur fait.

Au retour de la manifestation, pour marquer le coup, le paiement du péage du tunnel Prado-Carénage de Marseille a été suspendu.

Correspondant LO

Aluminium Pechiney
Gardanne - Bouches-du-Rhône

A la porte de l'usine Pechiney de Gardanne, un panneau proclame que l'on en est, pour la première semaine de décembre, à 800 jours sans accident pour le personnel Pechiney et à 40 pour le personnel des entreprises extérieures.

Or dans l'usine travaille à peu près autant de personnel des entreprises extérieures que de personnel embauché. Les «opérateurs» (c'est-à-dire les ouvriers) Pechiney contrôlent le fonctionnement des installations, assurent les consignations et déconsignations des mécanismes à entretenir.

Les travailleurs des entreprises extérieures assurent des travaux autrefois exécutés par des «Pechiney»: nettoyage, chaudronnerie, tuyauterie, mécanique, usinage, électricité.

Bien souvent ils sont nouveaux, car les entreprises et leur personnel tournent beaucoup. Ils ne connaissent pas l'usine et ses dangers. Leur formation à la sécurité dans l'usine est brève et théorique. Or l'usine d'alumine (l'aluminium lui-même se faisant ailleurs), ce sont des citernes énormes, dont certaines datent du plan Marshall au lendemain de la guerre, des kilomètres de tuyauteries transportant de la bauxite

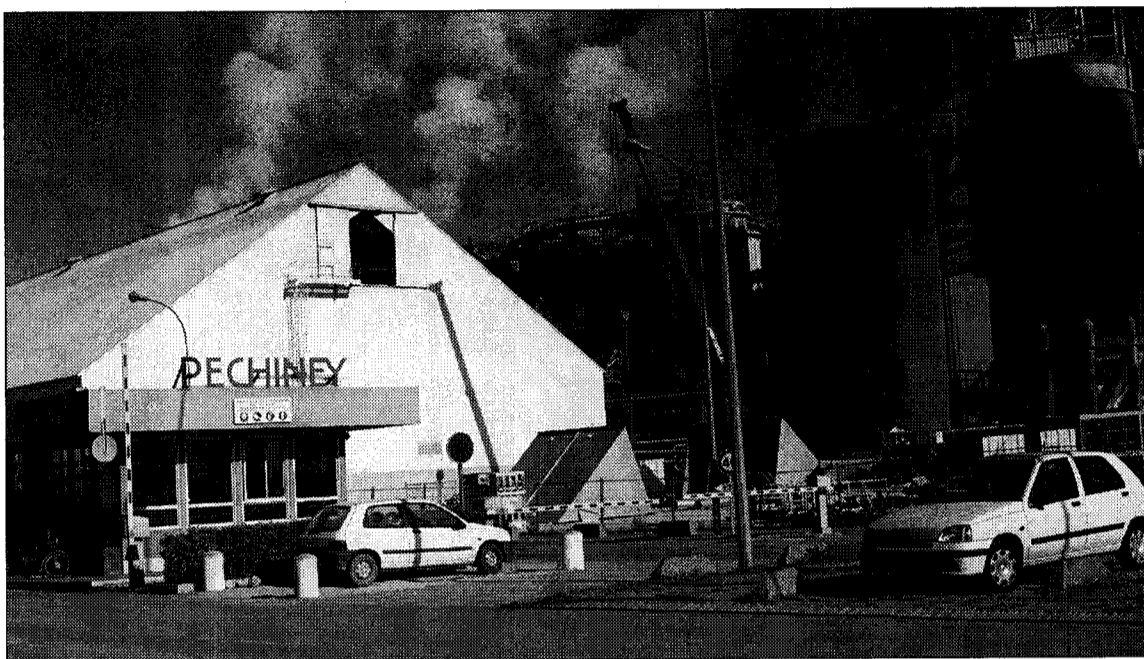
ou de l'alumine dissoutes dans la soude et la chaux, des kilomètres aussi de bandes transporteuses, des fours à calcination, etc.

Tout cela est d'autant plus dangereux que c'est mal entretenu en raison des plans d'économies successifs de la direction. Par exemple, les racleurs des bandes transporteuses fonctionnent mal et ce qui en tombe finit par s'entasser et les bloquer.

Un ouvrier d'entreprise extérieure peut ignorer, par exemple, que telle manche, qui avait été branchée sur de l'air, est maintenant branchée sur de la soude, s'en saisir, la faire fonctionner avant d'avoir réalisé quel est le produit qu'elle envoie sous pression. Elles peuvent être branchées sur de l'air, de l'eau, de la vapeur pure, de l'eau faiblement sodique à 90° de température. Mais le repérage de tout cela commence juste à être mis en place.

Le plus dangereux c'est lorsqu'il doit assurer un dépannage: une confusion sur la consignation

Accidents du travail
RÉGIME « PÉCHINEY »
ET RÉGIME « EXTÉRIEURS »



n'est pas impossible. Une intervention sur les engrenages de four est dangereuse; celle sur les tubes de 100 m de long, acrobatique.

Il y a des brûlures, les câbles électriques qui coupent les mains des électriciens, et même les mobylettes maison pour aller d'un secteur à un autre sont dan-

gereuses, car elles sont fort mal entretenues. Elles ne servent en fait qu'au personnel des entreprises extérieures, et le dernier accident en date vient de cela: le guidon d'une mobylette s'est cassé pendant qu'elle roulait.

Le nombre de jours affiché par la direction est d'ailleurs faus-

sé aussi pour le personnel Pechiney car celui-ci est vivement incité à ne pas se déclarer en accident. On vient alors à l'usine dans un poste dit «aménagé», où on ne nous demande de faire que ce qu'on peut faire dans notre état. Et voilà comment on aménage les statistiques chez Pechiney!

Mineurs

MANIFESTATION
À PARIS

Le 15 décembre à Paris, 7000 mineurs actifs et retraités, venant de toute la France, se sont rassemblés à l'appel des fédérations CGT, CFDT, CFTC, FO, CGC, pour la défense de la Sécurité sociale minière, l'amélioration des acquis et droits statutaires, la revalorisation du pouvoir d'achat des salaires et des retraites.

L'extraction minière devant s'arrêter d'ici 2005, il ne reste que 8000 mineurs en activité. Les retraités des mines continuent à être organisés dans leurs syndicats (surtout la CGT). Rassemblés dans les cités minières, ils restent prêts à agir et ils formaient le gros des troupes de cette manifestation.

La retraite a perdu 30% de pouvoir d'achat depuis 1982 par rapport au SMIC: un retraité touche 4900 F de base brut pour trente années de fond. La principale revendication était la revalorisation de 1 500 F de la retraite.

Aux Mines de Potasse d'Alsace, cette manifestation avait été précédée par plusieurs débrayages portant sur le montant de la préretraite: 80% du brut, c'est ce que les mineurs demandent. Quant aux 200 mineurs qui ne pourront pas terminer leur carrière à la mine et qui doivent se «reconvertir», ils ont débrayé plusieurs fois ces dernières semaines. Au mois d'octobre, ils avaient déversé du sel dans la mairie de Kingersheim, dont le maire les avait traités de nantis. Ils ont interrompu une réunion

des élus des communes du bassin potassique pour leur faire prendre position sur l'avenir des mineurs après la fermeture des mines. Puis ils ont manifesté à la préfecture pour rappeler leurs revendications. A chaque fois, une centaine de mineurs contraints de se reconvertir étaient présents.

C'est donc dans un climat favorable qu'a eu lieu la manifestation du 15 décembre: 550 actifs et 150 retraités de la région ont fait le déplacement.

En sortant du métro, surprise: ils se sont retrouvés bouclés comme des moutons, toutes les rues adjacentes étaient bloquées par des CRS. Ils avaient pourtant envie de manifester, de lancer leurs slogans, mais la seule chose qui leur restait à faire, c'était d'attendre devant un podium où une sono déversait de l'accordéon. Un certain nombre dénonçaient les organisateurs qui ne profitaient pas du nombre qu'ils étaient pour mieux se faire entendre: ce n'est pas normal qu'un gouvernement de gauche se cache derrière des CRS, disaient-ils, et que les fédérations ne le dénoncent pas plus ouvertement. A la sortie des ministères, les porte-parole syndicaux ont annoncé un calendrier de réunions. Les mineurs sentent bien que rien de concret ne sortira de ces réunions. Les mineurs de potasse se sont donné rendez-vous après les fêtes.

Correspondant LO

Porter Besson
Miserey-Salines (Doubs)

QUINZE JOURS DE GRÈVE
POUR LES SALAIRES

Dans les environs de Besançon, à Miserey-Salines, Porter Besson, petite entreprise d'outillage de 45 salariés, fabrique des blocs d'outils, des poinçons et des porte-poinçons. L'usine a été reprise par le groupe MDL il y a deux ans.

Les salaires sont faibles, de 44,70 F de l'heure pour les plus bas, la moyenne étant de 47 F de l'heure. Pour de nombreux ouvriers, il n'y a pas eu la moindre augmentation depuis deux ans. Il n'y avait pas de syndicat.

Le mécontentement couvait depuis des semaines. A l'initiative de quelques jeunes, des revendications ont été formulées, chacun s'engageant par écrit à faire grève pour les obtenir.

Une première réunion avec la direction a eu lieu le 22 novembre, au cours de laquelle il était laissé une semaine au directeur pour répondre. Le 29 novembre, devant le refus catégorique de la direction, la grève était décidée à la quasi-unanimité: 39 grévistes sur les 45 salariés, cadres compris, pour revendiquer 6,5% d'augmentation (ce qui correspond à 500 F en moyenne) et

600 F de prime annuelle.

La grève a été totale jusqu'au jeudi 15 décembre, avec la présence permanente des grévistes dans l'usine. L'assemblée de grévistes a désigné quatre des leurs, épaulés par un représentant syndical CFDT, pour les négociations.

Jeudi 15, il était décidé à 80% d'arrêter la grève et de reprendre le travail, le lundi 18, bien que les résultats ne soient pas tout à fait à la hauteur de l'attente. Les augmentations obtenues vont de 350 à 450 F mensuels, plus une augmentation de 1 000 F de la prime de fin d'année, augmentation de cette prime renouvelée pendant quatre ans, ce qui correspondra au treizième mois en 2004.

Les grévistes ont repris le travail, fiers de leur première grève durant laquelle ils ont fait reculer la direction qui pensait les mettre à genoux. Un syndicat se met en place. Les travailleurs restent vigilants, en particulier en ce qui concerne la mise en place des 35 heures qui se profile début janvier.

Parlement européen

CONTRE LES POSTIERS ET LES USAGERS DE LA POSTE

La dernière session plénière de l'année 2000 du Parlement européen ne manquait pas de sujets variés sur lesquels les députés étaient amenés à se prononcer. En vrac : les méfaits du tabac, l'harmonisation des taux de TVA, l'alimentation animale, le budget, la taxation des carburants d'avion, la banane, les services postaux, la sécurité maritime, la construction navale, les offres publiques d'acquisition, la solidarité entre les générations, les relations de l'Union européenne avec la Russie et l'Indonésie, la situation en Côte-d'Ivoire, en Tunisie ou au Chili, etc. Et, pour couronner le tout, Chirac est venu y dire sa satisfaction sur le sommet de Nice.

Arlette Laguiller a obtenu un temps d'intervention d'une minute pour commenter le rapport sur la Russie. Elle en a profité pour souligner que l'évolution de la Russie depuis dix ans se fait sur un fond d'appauvrissement de la majorité de la population laborieuse, pour conclure en ces termes : « En votant contre ce rapport, je veux souligner l'incapacité de l'économie capitaliste et du monde occidental d'apporter le progrès et le bien-être pour les peuples de la Fédération de Russie de même que pour la majorité des peuples de la planète ».

Les députées de Lutte Ouvrière ont dénoncé les subventions aux entreprises privées, à l'occasion du rapport sur la situation de la construction nava-

le. Armonie Bordes a souligné que le groupe « Alstom-Atlantique, qui vient de décrocher un contrat de construction pour un paquebot de luxe, touchera en subvention l'équivalent de 9% du prix du contrat. Ainsi donc, c'est l'Etat qui paie une bonne partie, sinon l'intégralité, des profits de cette entreprise ».

Chantal Cauquil a interpellé la vice-présidente de la Commission européenne à pro-

postaux. La Commission européenne avait proposé, entre autres, que tous les services postaux concernant des courriers dépassant 50 grammes soient ouverts à des capitaux privés. Le seuil actuel est de 350 grammes, elle proposait donc un bond rapide vers la privatisation et l'anéantissement du service public. Le commissaire chargé de ce rapport n'avait-il pas déclaré : « Pourquoi maintenir les services postaux ? Maintenant qu'il y a Internet, les

Ce rapport a été également l'occasion d'une déclaration commune des députés de LO et de la LCR, lue par Alain Krivine, affirmant le rejet de « toute forme d'introduction des capitaux privés dans les services postaux. [...] Aujourd'hui, une version soi-disant « soft » de la proposition libérale de la Commission nous est présentée, notamment sur le seuil prix/poids à 150 au lieu de 350 grammes. La libéralisation « graduelle et maîtrisée » pré-

droite, est une façon de déguiser sa propre capitulation devant les intérêts privés ».

En effet, les représentants du PCF ont accepté ce compromis et voté les amendements proposant 150 grammes, se contentant après ce coup bas de s'abstenir sur l'ensemble du rapport. La résolution législative issue de ce rapport a donc obtenu 359 voix « pour », 100 voix « contre » et 36 abstentions. La quasi-totalité du groupe socialiste (à l'exception de sept députés) a voté l'ensemble, les Verts (à une exception près) et Geneviève Fraisse, élue sur la liste « Bouge l'Europe », de la GUE (groupe des PC et Verts nordiques apparentés).

A gauche, seuls les députés de LO et de la LCR, trois députés du groupe de la GUE et une MDC, ont voté contre cette résolution. Les députés de LO et de la LCR ont été les seuls à rejeter à la fois la résolution finale et les amendements proposant les 150 grammes (par exemple l'amendement 38) et cela dans un Parlement qui avait déjà choisi de faire faire un pas de plus à la privatisation de la poste en Europe, tout en prétendant défendre ainsi un « service universel », au moment où il organisait sa braderie. Mais ce que les Etats européens cherchent à imposer, les travailleurs de La Poste et les usagers peuvent l'empêcher.

Pour ce rapport, comme pour l'essentiel des autres, le Parlement européen restait dans son registre : accélérer tout ce qui peut permettre la circulation des capitaux et des marchandises, en ne réservant aux conséquences sociales de ces décisions pour les salariés et les usagers, que des phrases creuses.



Dans un bureau de poste parisien.

pos des suites du naufrage de l'Erika : « Le responsable n'est pas une société difficile à identifier, a-t-elle expliqué. C'est Total. [...] Pourquoi ne met-on pas sous séquestre ses profits jusqu'à l'indemnisation complète et rapide » des victimes « de la chasse criminelle aux profits » ? La vice-présidente lui a répondu que « ceux qui ont la capacité éventuelle de geler ou confisquer les profits de Total, c'est la justice française qui pourrait établir les responsabilités. C'est au gouvernement français, à la justice française, pas à la Commission, de faire cela ».

Mais le rapport le plus attendu était le rapport sur les services

gens n'ont qu'à se payer un ordonnateur ». Finalement, la Commission n'a eu le soutien que des ultra-libéraux et un compromis s'est donc élaboré dans les coulisses entre les socialistes, les Verts et la droite conservatrice pour que l'on passe des 350 grammes actuels à une étape intermédiaire de 150 grammes. Mais, comme l'ont expliqué les députées de Lutte Ouvrière, que le poids soit de « 350, 150 ou, à plus forte raison, de 50 grammes », « que la privatisation soit progressive ou brutale, elle signifie de toute façon la liquidation du service public et elle aura des conséquences graves pour les travailleurs des services postaux ».

sentée par la présidence française comme un moindre mal est une façon hypocrite de livrer un service public essentiel à un marché ni maîtrisable ni maîtrisé, comme cela a déjà été fait pour France Télécom. Invoquer le réalisme, comme le fait la « gauche plurielle », pour tenter d'obtenir une solution de compromis avec une partie de la

Le hasard de l'actualité fait que le Parlement a été amené à discuter sur un rapport qui, tout en se prétendant favorable aux retraites, envisageait de rendre souple l'âge de la retraite. Ce qui rejoignait la préoccupation du MEDEF sur une retraite « à la carte ». La position des députées Lutte Ouvrière a ainsi été énoncée par Chantal

Cauquil : « Ce n'est pas aux travailleurs de travailler plus longtemps pour que leurs cotisations compensent la pingrerie du grand patronat qui veut réduire la part patronale des cotisations vieillesse. Nous sommes absolument opposées à tout ce qui repousse l'âge de la retraite car nous pensons avant tout aux travailleurs de

la production dont beaucoup sont usés bien avant l'âge légal, même dans les pays où il est relativement bas. Par ailleurs, comment promettre « la prospérité et la solidarité » aux anciens sans affirmer le droit pour chaque travailleur à une retraite décente, et j'appelle « retraite décente » l'intégralité du salaire ».

Vient de paraître LUTTE DE CLASSE

N° 55 décembre 2000

• Textes de la Conférence nationale de Lutte Ouvrière

Situation économique
Situation internationale
Rapport sur la situation intérieure

• Textes de la minorité
Les nouveaux rapports de forces dans le monde après la fin de l'URSS
Pour que la croissance ne soit pas celle de l'exploitation : orientation et objectifs

